



Spin Don 2018

L'effort dans le plaisir pour la bonne cause

Les participants étaient invités à désigner la personne pour laquelle leurs efforts étaient dépensés pour la lutte contre le cancer.

pp. 7-8, 23

La région se mobilise pour le gaz naturel

pp. 10-11



LE GAZ NATUREL

À MONTMAGNY

NATURELLEMENT

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: **418-259-2177**
courriel: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **16 mars 2018**.

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Sandra Proulx	Trésorière	

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Louis-Marie Garant	

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Mireille Fournier

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Journal *réalisé bénévolement* St-François *communautaire*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.
De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1^{re}	85,00	635,00\$

Petite annonce 3,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes sont applicables depuis décembre 2016.

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca.

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité.....	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

Ils ont reçu le sacrement de Confirmation.....4
 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur le parcours de La Boucle.....5
 Horaire réaménagé à Dina-Bélanger.....6
 Au profit de la lutte contre le cancer.....7
 L'effort dans le plaisir pour la bonne cause7
 Une tradition prend fin.....8
 Saint-François offre une Semaine de relâche festive.....9
 Ateliers des p'tits gourmands9
 Résultats de la Loto-Rotary10
 Montmagny se mobilise pour le gaz naturel11
 En voie d'atteindre les 300 signatures!.....11
 Reconnaissance envers de généreux donateurs.....12
 Les célébrations de mars dans les 3 paroisses12
 Zakary Corriveau, pilote de motocross13
 Le communautaire a rencontré le député Morin14
 Un Bénénois triste - Un Québécois heureux.....15
 Chronique littéraire : Le secret des vagues16
 Aînés, faites-vous entendre!.....17
 Le peuplement des Prairies: Un lieudit convoité.....19
 La future politique bioalimentaire sera-t-elle à la hauteur du rapport Pronovost?.....20
 Le droit humain à l'alimentation20
 L'exposition Riopelle: Espaces de liberté.....21
 Francolière: Entrevue avec Madame Jocelyne Roy22
 Francolière: 2000\$ recueillis22
 Francolière: Service de garde.....22
 Francolière: Une école active! – Projet actif au quotidien.....22
 Francolière: Les Flocons LM embellissent l'école.....23
 Francolière: SPIN DON: La Francolière était de la bataille.....23
 Francolière: Midi musique Drumline.....23
 Info-Loisirs.....24-29
 Au fil des jours.....30
 Renouvelez votre membership31
 L'Écho municipal..... 12 pages

Mot du maire
Ça bouge à Saint-François

La dernière fin de semaine de janvier avait lieu la 16e édition de la Classique Hivernale de Saint-François. Tournoi de hockey, glissade pour les enfants et jeux gonflables à l'intérieur étaient prévus pour plaire à tous. Une très belle organisation qui, j'espère, reviendra en 2019!

Avec Jean Morin comme Président d'honneur, plus de 250 personnes ont participé au Spin Don organisé par Mario Marcoux et tenu au Centre Gym Santé de Saint-François les 2 et 3 février. Grâce à cet événement, c'est plus de 9000\$ qui ont été amassés au profit de la lutte contre le cancer. Félicitations aux organisateurs et participants!

Le 11 février, nos «Kings» de Saint-François ont remporté le tournoi de hockey organisé par les loisirs de Saint-Gervais. Bravo à nos jeunes pour cette performance, merci aux parents d'inciter vos enfants au dépassement et un grand merci à notre entraîneur, Steeve St-Pierre.

À venir

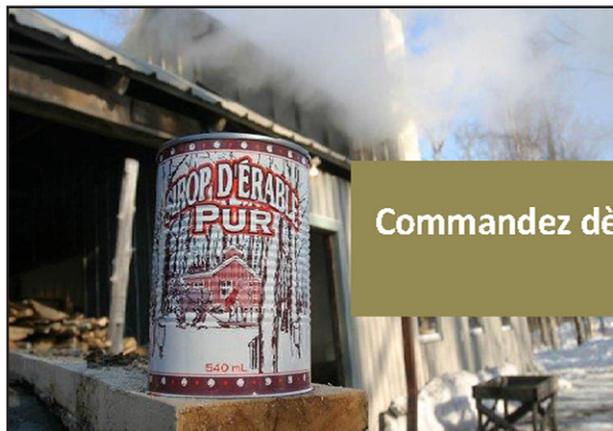
Le samedi 17 mars aura lieu le traditionnel souper cabane à sucre organisé par notre Comité de loisirs. N'hésitez pas à vous procurer votre carte et au plaisir de vous y rencontrer!

Le samedi 24 mars prochain, M. Stéphane Dubé organise un danse-o-thon de danse country au profit d'Opération Enfant Soleil. Les participants devront danser, probablement à relais, pendant 10 heures. Les amateurs de danse country y seront servis!

C'est plaisant de vivre dans un milieu actif! Merci aux nombreux bénévoles de faire de notre milieu une municipalité où il fait bon vivre!

Bon mois de mars! ☺

Frédéric Jean, maire



Commandez dès maintenant vos contenants de sirop d'érable.

St-François
418-259-7715

La Durantaye
418-884-2802

St-Damien
418-789-2477

Ils ont reçu le sacrement de Confirmation

Félicitations aux 23 jeunes qui ont célébré leur Confirmation le 28 janvier dernier. Merci beaucoup à toutes les personnes qui ont fait que cette belle fête soit réussie: aux 23 confirmands qui se préparaient pour ce sacrement depuis quelques années par leur catéchèse; à leurs parents, leur parrain ou leur marraine. Merci aussi à notre animatrice, Mme Nicole Rémillard, à M. Jean-Yves Fortin, diacre cérémoniaire, abbé Jacques Simard et notre évêque M^{gr} Yvon Joseph Moreau. Merci beaucoup à notre chorale qui rend nos célébrations plus vivantes. Un merci spécial à notre évêque Yvon-Joseph qui célébrait sa dernière Confirmation, pour sa simplicité et sa spiritualité. Merci également aux servants qui ont contribué au bon déroulement de la cérémonie. Merci encore à tous les amis et tous les paroissiens qui, par leurs prières et leur présence, ont enrichi notre célébration.



Source: Fabienne Blais, intervenante en pastorale -- Paroisse Saint-François

Le Pape François et la Confirmation

«Lorsque nous accueillons l'Esprit-Saint dans notre cœur et que nous le laissons agir, le Christ lui-même se rend présent en nous et prend forme dans notre vie; à travers nous, c'est lui, le Christ lui-même, qui va prier, pardonner, donner l'espérance et la consolation, servir nos frères, se faire proche des personnes démunies ou des derniers, créer la communion, semer la paix. Vous voyez comme c'est important : par l'Esprit-Saint, le Christ lui-même vient réaliser tout cela au milieu de nous et pour nous. C'est pour cela qu'il est important que les enfants et les adolescents reçoivent le sacrement de la Confirmation.

«Chers frères et sœurs, souvenons-nous que nous avons reçu la Confirmation ! Tous ! Souvenons-nous en, avant tout pour remercier le Seigneur de ce cadeau, et ensuite pour lui demander de nous aider à vivre en véritables chrétiens, à toujours marcher dans la joie selon l'Esprit-Saint qui nous a été donné.» – Pape François



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur le parcours de La Boucle

Quelque 8000 cyclistes défilèrent



Saint-François sur le parcours de La Boucle Videotron 2018 tout comme Berthier-sur-Mer, Montmagny, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Ces municipalités revivront cet événement cycliste de grande envergure qui se tiendra le 16 juin prochain.

par Raynald Laflamme

Si en 2015 Montmagny avait eu l'honneur d'être la ville hôte de ce grand rendez-vous sportif, cette année, c'est de Lévis que les quelque 8 000 cyclistes attendus s'élanceront pour parcourir les 135km du circuit proposé qui les mènera à travers plusieurs municipalités de la région de Chaudière-Appalaches, dont Berthier-sur-Mer, Montmagny, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Lévis récidive avec La Boucle

Pour Lévis, il s'agit d'un retour aux sources puisque la première édition de La Boucle avait eu lieu dans sa région en 2013. Pour les quatre municipalités de la MRC de Montmagny figurant au parcours, c'est aussi une deuxième chance de tenter de conquérir le cœur des cyclistes en leur offrant un moment inoubliable lorsqu'ils passeront chez elles. Comme 10 000 \$ seront remis à la municipalité préférée de la majorité des boucleurs, il vaut la peine d'y mettre des efforts.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et les 10 000\$

Pour ce faire, la Municipalité fait appel à ses citoyens (voir l'encart à ce sujet ne paie PV 12 dans la présente édition de L'Écho) pour qu'ils apportent leurs idées et les inviter à être nombreux aux abords des routes pour animer le passage des cyclistes afin de leur faire vivre un moment inoubliable.

Saint-François veut connaître vos idées

Les personnes et les organismes qui souhaitent s'impliquer peuvent communiquer avec le bureau municipal ou encore répondre au sondage en ligne afin d'exprimer leurs idées quant à l'accueil qu'ils souhaitent que leur municipalité fasse aux 8000 cyclistes. Pour remplir le sondage avant le 5 mars: <https://fr.surveymonkey.com/r/BQJ2XNF>

À propos du Grand défi Pierre Lavoie

Depuis novembre 2008, le GDPL parcourt les routes du Québec avec un objectif de taille : créer le plus important mouvement santé dans la province et, bientôt, dans le reste du pays. Il regroupe plusieurs manifestations importantes, soit La Tournée des écoles primaires, La Tournée mini cube, Force 4, Le défi des Cubes énergie, La Course, La Grande récompense, Le 1000 KM, La Boucle, La Grande marche et La Petite Expé. 📍



JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444
URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444



UN RESTO
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est





UN DÉPANEUR
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Horaire réaménagé à Dina-Bélanger

Une mesure pour la réussite scolaire

Horaire réaménagé à Dina-Bélanger dès septembre 2018.
En effet, les cours du vendredi se termineront à 12 h 30.

Cette annonce a créé tout un effet positif chez les élèves, les enseignants et les parents. Madame JoAnne Caron, directrice pédagogique, rapporte que

«Le Collège est toujours soucieux de trouver des solutions pour favoriser la motivation scolaire chez nos jeunes. Terminer le vendredi à 12h30 va leur permettre soit de profiter de l'après-midi pour souffler un peu, soit de participer à leurs activités parascolaires et compétitions ou même de s'avancer dans leurs travaux. Enfin, les jeunes de 4^e et 5^e secondaire qui ont un emploi de fin de semaine pourront mieux planifier leur horaire travail/étude».

Horaire réaménagé ne veut pas dire moins d'heures

Les élèves recevront toutes les heures prescrites par le Ministère de l'éducation: L'horaire réaménagé fera en sorte que toutes les heures d'enseignement seront dispensées. Les cours débuteront à 8h38 et se termineront à 15h35. Nous sommes probablement la seule école secondaire de la région qui termine ses cours si tôt, et ce, à tous les jours de la semaine. Cette situation permet aux élèves de faire partie du réseau des sports interscolaires et de bénéficier de pratiques sportives au collège jusqu'à 17h30 du lundi au jeudi.

Le programme Anglais enrichi s'invite au gymnase

Dès la rentrée 2018, les élèves de 1^{re} secondaire qui s'inscrivent au programme Anglais enrichi au Collège Dina-Bélanger recevront leurs cours d'éducation physique en anglais. Ce qui correspond à 150 heures d'anglais par année.

Robotique et Production bio débarquent au 2^e cycle

En ce qui a trait aux volets Robotique et Production biologique offerts actuellement au 1^{er} cycle, le succès est si



grand que la direction du collège a décidé de poursuivre ces volets au 2^e cycle l'an prochain.

Le programme Hockey reconduit... si le nombre le justifie

Le programme Hockey sera aussi reconduit au 2^e cycle selon le nombre d'inscriptions.

Période d'inscription en cours

Pour bénéficier de tous ces avantages qu'offre le collège Dina-Bélanger, il est temps de procéder à l'inscription de votre enfant. Les parents peuvent communiquer au 418 884-2360 ou visiter le site Web au collegedina-belanger.qc.ca

Lucie Lachance

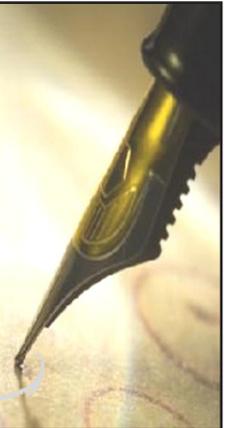
NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3

418-833-2133

418-833-6658

www.rinfretvw.com

jacques.dumont@rinfretvw.com

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877
www.weedmanquebec.com

Au profit de la lutte contre le cancer

L'effort dans le plaisir pour la bonne cause

Au profit de la lutte contre le cancer, plus de 250 participants ont puisé chacun dans leur propre motivation en participant au Spin don les 2 et 3 février au Centre Gym Santé de Saint-François.

✍ par Raynald Laflamme

Sous la présidence d'honneur de monsieur Jean Morin, l'équipe de bénévoles a pu intéresser plus de 30 équipes qui ont récolté la somme de 9 015\$ au profit de la Société canadienne du cancer. En plus de déboursier 20\$, chaque participant était invité à récolter des fonds auprès du grand public. L'argent amassé sert à la recherche et au support des personnes atteintes du cancer.

Avec ce nombre record de participants, Jean Morin a lancé à l'ouverture du Spin Don que le comité organisateur veut faire grossir l'événement et a invité la vingtaine de participants présents lors du lancement, le vendredi 2 février, d'être là l'an prochain pour la lutte contre le cancer.

Une cause à cœur

«Merci encore et nous avons démontré une fois de plus qu'ensemble, on est plus fort. Ensemble, sauvons plus de vies.» a laissé comme message le président d'honneur, Jean Morin, sur la page Facebook de l'événement au lendemain de la collecte de fonds.



Photo: Jean Dominique Rousseau

Avec ce nombre record de participants, Jean Morin a lancé à l'ouverture du Spin Don que le comité organisateur veut faire grossir l'événement et a invité la vingtaine de participants présents lors du lancement, le vendredi 2 février, d'être là l'an prochain pour la lutte contre le cancer.

En parlant du cancer, «vous savez celui qui s'invite chez vous sans vous avertir. Tout le monde, un jour ou l'autre va faire sa connaissance». Eh bien! Jean Morin, lui, l'a rencontré chez sa belle-famille, chez son beau-père plus précisément qui a été fauché par un cancer à l'âge de 47 ans.

D'autres membres du comité organisateur ont vu l'intrus de plus près encore comme Audrey Bonneau, victime d'un lymphome Hodgkinien dans la jeune vingtaine.

Suite à la page 8

FP
FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Suite de la page 8

«Lorsque j'ai terminé mes traitements en 2012, j'ai écrit ce mot sur Facebook : Ces 6 derniers mois auront été très

difficiles pour moi autant sur le plan psychologique que physique. (...) Je pense encore ces mots aujourd'hui. Toutefois, j'ai vite réalisé pendant ces traitements que ce n'est pas tout le monde qui a la même chance que moi, si je peux le dire ainsi. C'est pourquoi je m'implique auprès de la Société canadienne du Cancer. Faites comme moi! Donnez et/ou impliquez-vous! Ensemble, nous vaincrons le cancer.»

Une autre membre du comité organisateur, Jacynthe Blais, plus discrète, mais qui a senti, elle aussi, l'intrus lui souffler au cou, donnait généreusement de son temps à prendre les inscriptions et les dons amassés vendredi en soirée lors du passage du journaliste et du photographe de L'Écho.



Jacynthe Blais, une survivante du cancer, donnait de son temps à inscrire les participants et à récolter les dons pour La Société canadienne du cancer.

Le cancer fait souffrir les personnes atteintes et leurs proches. La lutte contre le cancer est une bataille de tous les instants. Avec le Spin Don, la joie d'être ensemble et de se donner à fond pour cette cause rend

l'effort plus agréable d'autant plus lorsque l'animateur y consacre toute son énergie à dynamiser les groupes qui se sont succédés sur les vélos stationnaires.

Jean Morin et l'équipe de bénévoles remercie l'animateur Mario Marcoux qui a pédalé au moins douze fois pour faire chanter et pédaler les groupes pour la bonne cause.



Comme le mentionne le président d'honneur, Jean Morin : «Une ambiance de feu régnait à l'intérieur du Gym santé St-François au rythme des chansons entraînantes et stimulantes. Bien sûr, tout cela n'aurait pu être possible sans notre animateur Mario Marcoux gonflé à bloc motivant à lui seul tous les participants tout au long du Spin Don.»

Une tradition prend fin

Le 8 décembre, M. Raynald Fiset mettait un terme à une longue tradition à Saint-François : la livraison du pain à domicile. Depuis 16 ans, le boulanger à domicile avait poursuivi le travail incessant de son prédécesseur, M. Ernest Paré.

«Je remercie ma clientèle de m'avoir encouragé tout au long de ces années. Je remercie particulièrement La Boucherie Richard Morin qui a été mon distributeur et le Casse-croûte Chez Mike de s'être approvisionné de mes produits pour régaler les gens de Saint-François. Merci à tous de votre encouragement.» – Raynald Fiset

 	<p>Excavation Terrassement Déneigement Transport Épandage Démolition Caméra pour drain de fondation</p> <p>Ecoflo Installation septique ADVANCED ENVIROSEPTIC Préserver l'équilibre de la nature.</p>	<p>Récupération</p> 	<p>10 15 20</p> <p>Location de mini-conteneurs 10, 15 et 20 verges</p>
<p>Jacques Blais, propriétaire T 418.259.7841</p>		<p>218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0</p>	
		<p>ph.blais@globetrotter.net www.recuperationjbc.com</p>	

PROGRAMMATION MARS 2018

Partenaire saison
coop Montmagny
 29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6
 418 241-5799 • 1 866 641-5799 • www.adls.ca

Les Arts scène de Montmagny
Jean Couty
 75, boul. Taché Ouest, Montmagny

COMTESSE D'HARMONIA
Jeudi 8 mars 10h

ISABELLE BOULAY
Vendredi 9 mars

BANDIDAS
Samedi 10 mars

MATT HOLUBOWSKI
Vendredi 23 mars

DOMINIC & MARTIN
Samedi 24 mars

NOS INCONTOURNABLES
Dimanche 25 mars

PHILIPPE BRACH
Vendredi 6 avril

BALLET-THÉÂTRE ATLANTIQUE DU CANADA
Dimanche 8 avril

GUY NANTEL
Samedi 14 avril

MATINÉE CINÉMA PARENTS POUpons

Tous les lundis 10h, venez voir les nouveautés cinéma sans faire garder votre poupon!

Volume réduit et éclairage tamisé
 Espace réservé aux poussettes
 Gratuit pour les 18 mois et moins

LES AVENTURIERS VOYAGEURS
 club voyages Montmagny

18-19 mars : LE BHOUTAN
 15-16 avril : PRAGUE ET LA TCHÉQUIE
 6-7 mai : ROADTRIP DANS LES PARCS DE L'OUEST

CINÉMA
 Programmation au www.adls.ca



Saint-François offre une Semaine de relâche festive

Le Service de loisirs de la Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud offre une Semaine de relâche festive pour les jeunes et leurs parents accompagnateurs.

La semaine débute en force le lundi 5 mars de 8h30 à 17 heures avec un voyage plein air au Village Vacances Valcartier. Le transport se fait en autobus. Les enfants de 9 ans et moins doivent être accompagnés. Le coût est de 25\$ par personne.

Le mardi 6 mars, question de reprendre son souffle, un cours d'initiation à la mosaïque sera offert avec un minimum de 5 inscriptions au 3^e étage de la Maison de la paroisse. Le coût est de 15\$ par personne.

Le mercredi 7 mars, les jeunes reprennent l'autobus pour Québec. Cette fois-ci, au programme 3 parties de 20 minutes au Défi Laser et film à déterminer selon l'horaire. Un maximum de 30 inscriptions est nécessaire pour que cette activité ait lieu. Le coût est de 40\$ par personne.

Pour s'inscrire avant le 2 mars à ces activités de la Semaine de relâche 2018 qui se déroule du 5 au 9 mars, les parents, pour inscrire leur enfant, doivent composer le 418-259-7228, poste 202 ou par courriel à loisirs@st-francois.ca.

Bonne Semaine de relâche à tous! ☺

Ateliers des p'tits gourmands

Un atelier s'adressant jeunes de 8 à 14 ans sera offert le samedi 24 mars de 13h30 à 15h30 au Centre des loisirs, 534, chemin Saint-François. Sur le thème de Pâques les apprentis cuisiniers apprendront à la préparation d'œufs en chocolat. Huit jeunes apprentis par groupe maximum. Les inscriptions doivent se faire avant le 19 mars soit en téléphonant au 418-259-7228, poste 202 ou par courriel à loisirs@stfrancois.ca. Le coût d'inscription est de 5\$ par enfant. Bienvenus aux jeunes apprentis cuisiniers! ☺

Montmagny

Montmagny se mobilise pour le gaz naturel en tant que principal pôle économique entre Lévis et Rivière-du-Loup.

Montmagny possède une longue tradition industrielle et compte plusieurs chefs de file reconnus. Or, à l'heure de l'ouverture des marchés et de l'économie, ces fleurons québécois doivent pouvoir affronter leur concurrence à armes égales. C'est pourquoi des entreprises comme Teknion, Montel et Ressorts Liberté ont joint le comité formé par le CLD et

la MRC de Montmagny afin de sensibiliser les gouvernements à la nécessité, voire à l'urgence, de bénéficier d'un réseau de gaz naturel pour le développement économique de la région.

Actuellement, au Québec, le réseau de distribution comporte près de 11 000 km et rejoint pratiquement toutes les régions situées à l'ouest de Lévis. L'implantation du gaz naturel à Montmagny s'impose donc... naturellement!

Le gaz naturel : une solution sécuritaire et écologique

En plus d'être sécuritaire, le gaz naturel est une énergie qui émet significativement moins de polluants atmosphériques que le mazout et le propane, et permet de réduire jusqu'à 32% les émissions de gaz à effet de serre. L'implantation de cette énergie de transition dans la région représenterait donc un geste concret en faveur de l'environnement et permettrait à nos entreprises de contribuer à la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec «L'énergie des Québécois Source de croissance».

Une solution économique, un enrichissement collectif

Par ailleurs, cette énergie a l'avantage d'être fiable, accessible et surtout très économique.

« En étant mieux outillées pour faire face à la concurrence, nos entreprises pourront pénétrer davantage les marchés d'exportation et les économies réalisées leur permettront de disposer de marges de manœuvre financières pour réaliser des investissements. Dans cette perspective, je crois fermement que la réduction des coûts énergétiques contribuera à la croissance de l'économie, à la préservation et à la création d'emplois et, par le fait même, à l'enrichissement collectif », d'exprimer la directrice de la MRC de Montmagny, Mme Nancy Labrecque.

La compétitivité des entreprises est en jeu

Pour sa part, M. André Dufresne, directeur d'usine



Des acteurs économiques de Montmagny lancent la mobilisation en faveur de l'implantation du gaz naturel : de gauche à droite : M. Mathieu Ouellet, directeur général chez Ressorts Liberté, M. Frédéric Corriveau, président de la Chambre de commerce de Montmagny, M. Olivier Bouffard, directeur général chez Chabot Carrosserie, M. Olivier Marcoux, directeur général chez Montel, Mme Martine Leullier, coordonnatrice au CLD de la MRC de Montmagny, M. José Capilla, directeur du génie manufacturier chez Ressorts Liberté, M. André Dufresne, directeur d'usine chez Teknion, Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC, M. Rémy Langevin, maire de Montmagny, Mme Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny.

Résultats de la Loto-Rotary

Le Club Rotary Montmagny dévoile les noms des gagnants du tirage Loto-Rotary.

Le tirage a été effectué le vendredi 16 février dernier. Les dix premiers noms tirés se méritent un prix de 1 000\$ et la onzième personne se mérite un prix de 2 500\$.

10 gagnants de 1000\$

- 1^{er} Germain Poitras, L'Islet
- 2^e Restaurant À La Rive, Montmagny
- 3^e Chantal Bertrand, Montmagny
- 4^e Jean-Guy Thibodeau et François Gagné, Montmagny
- 5^e Michel Labelle, L'Islet
- 6^e Diane Guimont, L'Islet
- 7^e Mario Guimont, Montmagny
- 8^e Bernard Lemieux, Québec
- 9^e Herbey Monaghan, Princeville
- 10^e Robert Morin, St-Pierre de la Rivière du Sud

Le gagnant de 2500\$

- 11^e Jahel St-Jacques, Montmagny 🍀

Source : Michel Fortin
Club Rotary Montmagny

se mobilise pour le gaz naturel

chez Teknion Montmagny explique: « Pour des usines ayant recours à des procédés de production impliquant le mazout ou le propane, les économies reliées à la conversion au gaz naturel sont très importantes. Seulement pour Montmagny, on parle de 40 000 \$ par année. Considérant le nombre d'entreprises qui pourraient en bénéficier, le million d'économies est rapidement atteignable! Il en va de notre compétitivité ». M. Dufresne précise d'ailleurs que les seules usines de Teknion ne disposant pas du gaz naturel sont celles de Saint-Vallier et de Montmagny et que « Lorsque vient le temps pour une multinationale d'envisager des investissements, ça peut peser dans la balance! ».

Plusieurs exemples concrets d'autres régions du Québec illustrent d'ailleurs parfaitement l'avantage économique d'une conversion au gaz naturel. C'est le cas de la MRC de Bellechasse, où l'implantation, en 2016, du gaz naturel a eu des retombées immédiates avec l'investissement de 17 millions \$ du Groupe Kerry pour l'ajout d'une chaîne de production, ce qui a eu pour effet de consolider 220 emplois en plus d'en créer 32 autres.

L'appui des industriels est demandé

Sur le nouveau tronçon visant à desservir la ville de Montmagny, c'est un potentiel de 95 entreprises industrielles et agricoles qui pourraient ainsi bénéficier de l'implantation du réseau de gaz naturel. Le CLD et la

MRC de Montmagny souhaitent donc recueillir les appuis du milieu puisque la santé financière des entreprises influe nécessairement sur celle des travailleurs et de leurs familles. ☪

Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny

En voie d'atteindre les 300 signatures!

La mobilisation pour le gaz naturel à Montmagny recueille plus de 284 signatures et lettres d'appui une semaine à peine après la sortie des industriels, des élus et des représentants du CLD et de la MRC de Montmagny en faveur du projet de prolongement du réseau de gaz naturel jusqu'à Montmagny.

Convaincre le Gouvernement du Québec d'investir

La MRC de Montmagny poursuivra donc, avec les industriels et les représentants des municipalités de la région, le travail de sensibilisation entrepris afin de convaincre les gouvernements d'investir les sommes nécessaires dans le prolongement du réseau gazier québécois pour desservir la région de Montmagny.

À cet effet, une copie de la résolution adoptée à la séance du conseil des maires du 13 février sera transmise à chacune des municipalités de la MRC, au député de la Côte-du-Sud, M. Norbert Morin, à M. Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à Mme Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, ainsi qu'à M. Carlos Leitão, ministre des Finances.

Lettres d'appuis au prolongement du réseau gazier

Le comité formé d'entreprises de la région, de représentants d'organismes de développement et d'élus réitère donc son invitation à signer le registre d'appui disponible sur le site du CLD de la MRC de Montmagny au cldmontmagny.com ou au bit.ly/Gaznaturel. ☪

Source: Marie-Claude Montminy Communications régionales Montmagny

TOITURE
INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

INNOVATOIT.COM

418.554.4352

Reconnaissance envers de généreux donateurs

Reconnaissance envers de généreux donateurs qui ont contribué aux Paniers de Noël 2017. Grâce à votre générosité, 16 paniers de Noël ont été distribués.

Des remerciements particuliers sont adressés à mesdames Lorraine Lamonde et Véronique Noël pour leur aide appréciable. Merci à la majorité des commerçants de Saint-François, aux marchés d'alimentation Maxi et Coop IGA de Montmagny qui sont toujours associés à notre œuvre. Merci aux particuliers pour leurs dons en argent et en denrées. Merci aux établissements qui année après année prêtent leurs locaux pour les six points de cueillette des denrées.

Le retour de vos bonnes actions vous reviendra en reconnaissance et en fierté envers vous-mêmes. ☺

Source: Gilberte Crevier
Comité de Noël



Les célébrations de mars dans les 3 paroisses

4 Mars

Messes

Saint-François	10 h 30	messes anniversaires
Saint-Pierre	9 h 00	
Berthier	11 h 00	

11 Mars

Messes Saint-François	10 h 30
Saint-Pierre	9 h 00
Berthier	Pas de messe

18 Mars

Messe dans les 3 paroisses

25 Mars -- Dimanche des Rameaux

Exceptionnellement Messes dans les 3 paroisses. ☺

Source: Nicole Rémillard
Équipe pastorale



Alectron
ANALYSE D'EAU

- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDELCC)

418-248-5622
418-248-7071



GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

◆ Pare-brise

◆ Expert collision automobile

◆ Débosselage • Peinture





GARANTIE NATIONALE



1992 **25** ANNÉE 2017

Experts en solutions d'emballage de carton

www.emballageslm.com - 418-259-7710





Zakary Corriveau, pilote de motocross

Il se démarque sur les pistes de motocross du Québec

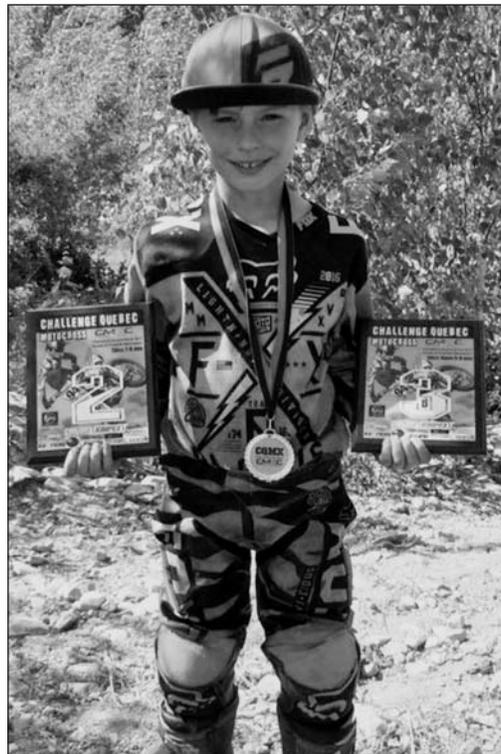
Zakary Corriveau, pilote de motocross, débute la compétition en 2014 à l'âge de 5 ans. Cette année-là, il prend part à sa première saison de motocross.

Un premier titre Arenacross en 2015

En 2015, il obtient le titre de champion Arenacross dans l'Ouest du Québec. Puis, en 2017, le garçon âgé de 8 ans franchit une étape importante dans sa carrière en motocross.

2^e en 50 CC au championnat provincial Québec CMRC

En effet, il a cumulé de nombreux points en parcourant les divers circuits pour finalement



Zakary a eu son premier motocross à l'âge de 4 ans et depuis ce jour, il se promène de circuits en circuits.

se rendre au championnat provincial Québec CMRC. Zakary a été classé en deuxième place dans la catégorie 50 CC (7-8 ans) et en troisième place dans la catégorie 50 CC open.

2018 en classe 65 CC

Zak a très hâte de débiter sa prochaine saison en 65 CC. Une chose est sûre, il a le potentiel pour se rendre dans la cour des grands, soit dans la ligue des professionnels.

Nous lui souhaitons une bonne continuité dans cette carrière! 🍀

LAURENCE HALLÉ TA

IMPÔT 2017

Je serai à la Maison de la Paroisse tous les mardis et jeudis de 18h à 21h du 1^{er} mars au 30 avril.

Pour me rencontrer en dehors de cet horraire, me contacter au numéro suivant:

Tél.: 418-998-1098

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

télec. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

FRÉCHETTE



195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 . www.frechetteford.com

Chez Fréchette Ford, nous avons;

- UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
- DE LA TRANSPARENCE
- UN ENVIRONNEMENT SANS PRESSION
- UN SERVICE PERSONNALISÉ
- UNE ÉCOUTE ATTENTIVE DE VOS BESOINS

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!



Francis Fréchette
Président



Benoit Lévesque
Directeur des ventes



Stéphane Bernier
Conseiller aux ventes



Simon Boulet
Conseiller aux ventes



Richard Dutil
Conseiller aux ventes



Caroline Pageau
Directrice financière

Le communautaire a rencontré le député Morin Des échanges satisfaisants pour les deux parties



Le député Norbert Morin en table de discussions avec des représentants d'organismes communautaires membres de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Le communautaire a rencontré le député Morin à la satisfaction des deux parties.

Des organismes communautaires membres de la CDC ICI Montmagny-L'Islet, provenant des quatre coins du territoire, ont rencontré leur député du Gouvernement du Québec, Monsieur Norbert Morin, afin de lui faire part de leur réalité.

La voie du communautaire entendue

C'est donc, le 5 février dernier qu'une rencontre s'est déroulée au bureau de la CDC. C'est en toute franchise que des discussions animées et des échanges d'idées ont eu lieu. Autant le député que les représentants des organismes communautaires ont témoigné leur satisfaction de ces échanges et désirent récidiver afin de faire cheminer le dossier du monde communautaire.

C'est la quatrième fois que la CDC ICI Montmagny-L'Islet organise rencontre avec le député de Côte-du-Sud.

Respect mutuel

« Au fil des ans un climat de respect mutuel s'est installé lors de ces rencontres, cette dernière fut la plus constructive à date » de préciser le directeur de la CDC Guy Drouin.

La corporation de développement communautaire (CDC) s'assurera du suivi des sujets discutés avec le député Norbert Morin. ☺

Source: Guy Drouin
CDC ICI Montmagny-L'Islet



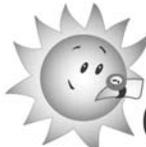

Norbert Morin
 Député Côte-du-Sud
 418 234-1893
 1 866 774-1893
 nmorin-cds@assnat.qc.ca



Forage J. & R. Cloutier inc.
 R. B. Q. : 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0
 Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673
 • E-mail: cloujoc@globetrotter.net



GHISLAIN VÉZINA
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
 3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Saviez-vous? Sans électricité, votre frigo est bon pour seulement 6-8 h?
 Génératrices résidentiels tous genres en stock pour les imprévus.



Salon Habitat Montmagny,
 9-10-11 avril.

LES FONDATIONS



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire
 Tél.: 418-259-2709
 Téléc.: 418-472-0505
 email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Le coopérant Daniel Morin de retour à l'hiver



La photo ne nous dit pas si le Dr Simon Morin, en présence de son frère Daniel au Bénin, travaille en sourdine un projet de retraite à titre de Médecin sans frontière ou même de coopérant volontaire en Afrique.

Porto-Novo, le 12 février 2018 – Bonjour tout le monde, Mon mandat d'un an au Bénin se termine dans quelques jours. Depuis le 15 février, je suis de retour au Québec. Je quitte un pays en paix que j'aime beaucoup. Les Béninois

Marie-Pier Mailloux
Technicienne en hygiène & soins des pieds

Membre A.N.Q.
Reçus d'assurance

Services de base

- Coupe d'ongles
- Diminution de la corne
- Durillon
- Cor et bien plus

• Les jeudis chez Claudia Bernier
coiffure beauté

• Centre de santé Mariposa
à l'hôtel L'Oiselière
418 248-3200

Soins à domicile

418. 291. 1565
mariepier.mailloux90@gmail.com

sont accueillants et pas compliqués. Le climat au sud du pays est agréable avec un paysage toujours verdoyant.

À quelques reprises, j'ai partagé avec vous des traits de la culture béninoise. Il y aurait encore beaucoup à apprendre, surtout du côté mystique. Les Béninois prient beaucoup, les chrétiens comme les musulmans, mais la plupart d'entre eux sont encore très près de leur religion traditionnelle, le vaudou. Les hommes comme les femmes ont souvent des marques (cicatrices) au visage pour s'identifier au vaudou ou encore à leur ethnie. J'en sais très peu sur cette pratique, mais les marques, qui surprennent au premier abord, sont plutôt jolies. Pour leur traçage par contre, ce n'est pas facile, surtout douloureux.

La commercialisation des produits agricoles: de la patience et du tact

Du côté du travail, je laisse une équipe dynamique qui a du pain sur la planche. Neuf nouvelles infrastructures d'entreposage financées par les Pays-Bas sont en construction. Il faudra à nouveau mettre en place des comités pour les gérer puis organiser la mise en marché des produits agricoles entreposés. J'y ai contribué pour trois entrepôts (pleins et vides!) et je sais que c'est un travail qui demande de la patience et du tact. J'ai eu la chance, à ce niveau, d'admirer le talent de mes collègues béninois qui s'en tireront très bien sans moi. Surtout que je leur ai montré les avantages d'apprendre les rudiments de la langue de leurs interlocuteurs.

À nouveau apprivoiser l'hiver

C'est ainsi que se termine ce deuxième volume d'une aventure africaine après celui du Sénégal en 2016. Je ne sais pas s'il y en aura d'autres. Pour le savoir, il faudrait que je consulte le Fa, une puissance divinatoire au Bénin. Ce que je sais par contre, c'est que je partagerai la fin de l'hiver avec plusieurs d'entre vous. À très bientôt. ☺

Daniel, le Yovo de Porto-Novo

Un roman tendre qui fait du bien

Auteure: Carmen Belzile
Titre: *Le secret des vagues*
276 pages
Publié en mars 2017



Résumé

Veuve depuis peu de temps, Élizabeth passe l'été dans un chalet en Gaspésie. Elle y fait une rencontre intéressante. Comment les choses évolueront-elles?

Commentaires

- ◀ Court roman de moins de 300 pages
- ◀ Détente assurée
- ◀ Le charme de la Gaspésie transpire à travers ce roman
- ◀ L'auteure est originaire de Trois-Pistoles

Bonne lecture!

Deux autres livres parus en juin et en mars 2016 respectivement sont également disponibles et tout aussi intéressants, soit *La maison aux lilas* dont l'action se déroule dans le Kamouraska et *Comme l'envoi des oies* où les événements se passent à Berthier-sur-Mer.

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

<input type="checkbox"/> Freins	<input type="checkbox"/> Silencieux
<input type="checkbox"/> Pneus	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile
<input type="checkbox"/> Suspension	<input type="checkbox"/> Air climatisé
<input type="checkbox"/> Mise au point	<input type="checkbox"/> Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
① 418-248-3634
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolejajoie.com

Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Service de réparation JP

Jean Proulx

- ⊕ Location de tracteur
- ⊕ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ⊕ Unité mobile
- ⊕ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

Aînés, faites-vous entendre!

Aînés, faites-vous entendre dans le cadre de la mise à jour de la Politique des aînés de la MRC de Montmagny.

Annoncée l'été dernier, la mise à jour de la Politique des aînés de la MRC de Montmagny est bien amorcée pour la plupart des municipalités du territoire, et ce, malgré la pause occasionnée par les récentes élections.

Le maire Lucien Lavoie de Sainte-Apolline-de-Patton présidera la mise à jour pour la MRC de Montmagny.



Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, c'est la conseillère Huguette Blais qui pilote ce dossier pour la Municipalité.

Retard dans la mise à jour de la Politique des aînés

Selon l'échéancier initial, les premières consultations publiques auraient dû avoir lieu avant la période des Fêtes. Dans les faits, la plupart d'entre elles se tiendront au cours des prochaines semaines, soit d'ici la fin du mois d'avril.

Un appel à la participation des aînés

Les personnes aînées sont évidemment fortement encouragées à participer activement à ces rencontres puisque c'est l'occasion pour elles de partager leur vision, de manifester leurs craintes et surtout, de faire connaître leurs besoins. Les détails relatifs aux diverses consultations seront donnés par l'entremise des journaux locaux.

Rappelons que la Politique des aînés de la MRC de Montmagny qui sera mise au goût du jour aura toujours comme principaux objectifs d'améliorer la qualité de vie des aînés vivant sur le territoire tout en continuant de reconnaître leur apport essentiel à la vie économique, sociale et communautaire régionale. Si tout se déroule comme prévu, la nouvelle mouture de la politique devrait être lancée à la mi-décembre.

Pour obtenir plus d'information sur la mise à jour de la Politique des aînés de la MRC de Montmagny ou sur les diverses consultations publiques, il suffit de communiquer avec le chargé de projet, M. Daniel Samson, en composant le 418 248-5985, poste 343.

Source :Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny



SAQ
AGENCE

BIÈRES ARTISANALES
CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE

**ESSENCE
DIESEL D'HIVER**



Servi express

OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures

Mireille et Luc
pour vous servir

418•259•1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

HORAIRE AUTOMNE - HIVER
Changements
des heures de fermeture

Judi.....	21 heures
Vendredi	22 heures
Samedi	22 heures

Dimanche, lundi, mardi et mercredi.....	21 heures

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

Le peuplement des Prairies

Le peuplement des Prairies a longtemps été affecté par l'imprécision de la limite sud de la seigneurie Bellechasse-Berthier. Finalement, elle a été établie successivement par les arpenteurs McCarthy et Louis Legendre en 1799, lors de la création du township d'Armagh.

Mais bien avant cette date, les censitaires de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, par l'entremise du curé Pierre-Laurent Bédard, se plaignaient que les terres de la Couronne au sud de la seigneurie Bellechasse-Berthier étaient pillées par les propriétaires des seigneuries voisines, dont Michel Blais, qui possédait déjà toutes les terres au sud de la seigneurie de la rivière du Sud. Ayant constaté par les réponses à ses interventions répétées que les autorités en place n'étaient pas favorables à l'agrandissement de la seigneurie au profit des religieuses de l'Hôpital général, le curé Pierre-Laurent Bédard, en 1789, à la demande de ses paroissiens, suggère au Comité des terres d'accorder des portions de ces terres directement aux censitaires de la seigneurie Bellechasse-Berthier qui le désirent. Ses arguments semblent avoir été moins convaincants que ceux de Michel Blais et de James Thompson qui, dès 1773, avaient manifesté le désir d'acquiescer ce territoire ainsi que les propriétaires de la seigneurie de Saint-Vallier l'avaient manifesté en 1784.

1^{re} étape: La création du township d'Armagh en 1799 au profit de Michel Blais et de James Thompson

Le dilemme est tranché le 13 juillet 1799 par lettres patentes alors que le Conseil exécutif de la province du Bas-Canada détermine les dimensions du township Armagh et accorde à James Thompson, surintendant des travaux publics à la garnison de Québec, et à Michel Blais, écuyer et capitaine de milice pour la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, la superficie de 2400 acres de terre, à savoir 1200 acres à chacun d'eux, approximativement un carré de dix milles de côté.

2^e étape: L'acquisition du canton d'Armagh par Joseph Fraser en 1826

Quelque trente ans plus tard, dans un contrat du 1er mai 1826 rédigé par Augustin-Noël Blais, notaire à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Louis Blais, un parent de Michel et Louis, fils de Louis Blais, vendent à Joseph Fraser, marchand, écuyer et capitaine de milice pour la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tous les droits et prétentions qu'ils peuvent avoir dans le township d'Armagh. Cette partie du township d'Armagh achetée par Joseph Fraser comprend les terres situées au sud du che-

Construction
A.B.S.D.A.
PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

RBQ: 8180-1458-14

TÉL.: 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE
SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM

Recyclage de voiture

Argo

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

Auto PLACE
MAINTIEN RÉGULARISER

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Bernard
GÉNÉREUX

Député fédéral
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

bernard.generoux@parl.gc.ca

BERNARDGENEREUX.CA
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6

Un lieudit convoité

min des prairies sur toute la largeur de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Par cette prise de possession du canton d'Armagh Joseph Fraser ajoute un immense domaine à ses nombreuses propriétés acquises antérieurement. Le 18 février 1805 dans un contrat rédigé par le notaire Félix Têtu de Québec Joseph Fraser s'était fait concéder par Louis Dunière toutes les terres non encore concédées du 3ième rang au sud de la rivière du Sud (les terres au nord du chemin des Prairies). Dans une transaction plus tardive Joseph Fraser avait également acquis de Claude Denechaud, nouveau régisseur de la seigneurie pour le compte des religieuses de l'Hôpital-général, tout le terrain avoisinant l'ancien moulin banal (moulin en ruine) dans les Grandes Côtes selon le contrat du 23 février 1820 rédigé par le notaire Jean-Charles Létourneau de Montmagny. À sa mort en 1843 Joseph Fraser est encore propriétaire de quelques-unes de ces terres situées au nord du chemin des Prairies qui seront rapidement vendues par son épouse Catherine Talbot.

3^e étape: Le début du peuplement du canton d'Armagh – L'œuvre des frères Louis et Romain Martineau

Le 29 août 1836, dans le contrat numéro 1779, du répertoire de François-Marcel Kirouac, notaire à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, ce même Joseph Fraser cède à Louis Martineau, cultivateur à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tous les droits et prétentions qu'il peut avoir dans le canton d'Armagh. Ce dernier se porte acquéreur de cet immense domaine, semble-t-il, dans le but de le convertir en territoire agricole, probablement en raison du fait que la section la plus à l'est est déjà une grande prairie. À la suite de cet achat, dès le 21 novembre 1836², Louis Martineau confie à Joseph Destroismaisons, dit Picard la construction d'un moulin à scie sur la décharge des Prairies. Le même jour, il vend à son frère Romain Martineau une terre de 3 par 28 arpents située dans le 1er rang du canton d'Armagh à la limite de la ligne seigneuriale de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Dans ce contrat Louis Martineau mentionne qu'il a l'intention de faire construire sans tarder un moulin à moudre les grains quelque part dans ce domaine qu'il vient d'acquérir.

À peine trois ans plus tard, dans un étonnant contrat d'échange de terres daté du 7 janvier 1839, rédigé par le notaire Vildebou Larue de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Louis Martineau cède à son frère Romain Martineau tout



Photo: Jean Dominique Rousseau

ce qui lui appartient encore du canton d'Armagh et reçoit en retour les terres que ce dernier possède dans le premier rang au nord de la rivière du Sud. Cette terre acquise par Louis Martineau est située à l'est de la montée Saint-François et sera désignée par le numéro 18 lors de l'établissement du nouveau cadastre de la paroisse en 1875. ☉

Dans le prochain numéro, Romain Martineau partage avec un grand nombre de ses compatriotes le 1^{er} rang du canton d'Armagh

1 Louis-Philippe Bonneau, Histoire de la seigneurie Bellechasse-Berthier, p. 311

2 Jean-Baptiste Morin, no : 1650, 21 novembre 1836



Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Monyvill enr.
R.B.Q.: 8343-3219-14
Yvon Montminy, propriétaire
Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0

La future politique bioalimentaire sera-t-elle à la hauteur du rapport Pronovost ?

L'Institut Jean-Garon publie dans La Vie agricole un cahier marquant le 10^e anniversaire du rapport Pronovost

La future politique bioalimentaire sera-t-elle à la hauteur du rapport Pronovost? C'est la question centrale posée par l'Institut Jean-Garon dans un document destiné à souligner le 10^e anniversaire, le 12 février dernier, du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), mieux connu sous le nom de rapport Pronovost.

Une dizaine d'auteurs et collaborateurs posent un regard critique sur la dernière décennie et relisent les recommandations du rapport Pronovost, dont Jean Pronovost lui-même, cosignataire du rapport et président fondateur de l'Institut Jean-Garon, Jacques Proulx, ancien président de l'UPA, Marc Séguin, auteur et cinéaste, Sylvain Charlebois, analyste reconnu du secteur, et Roméo Bouchard, fondateur de l'Union paysanne.

À la fois bilan et prospective, ce document souligne les nombreux «non suivi» du rapport Pronovost de même que ses «essentiels», soit une dizaine d'orientations fondamentales sans lesquelles la future politique bioalimentaire québécoise promise pour ce printemps risque d'être une autre «autre occasion ratée» de moderniser les grandes balises du secteur.

L'Institut Jean-Garon reconnaît les progrès extraordinaires réalisés par le monde bioalimentaire québécois au cours de la dernière décennie en termes de productivité, de développement des marchés ou de conversion vers le bio. Toutefois, cela s'est fait dans un cadre légal et réglementaire trop souvent figé dans la défense des acquis, sans plan de match et avec un grand absent : le leadership du gouvernement du Québec.

Le document se veut donc un plaidoyer pour une véritable politique bioalimentaire québécoise, 60 ans après la dernière grande remise en question des fondements de notre agriculture, la Commission Héon de 1957, et 40 ans après le grand bond en avant des politiques et programmes agricoles sous l'administration du ministre Jean Garon. Comme le souligne Jean Pronovost dans un des textes qu'il signe dans le document :

«Ou bien les acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire s'engagent pleinement dans la définition des équilibres nécessaires et conviennent avec les citoyens/consommateurs d'adapter le système pour mieux exploiter tout son

potentiel. Ou, ils choisissent de ne pas le faire et laissent la conjoncture, les impératifs politiques partisans, les nouvelles tendances de consommation et la concurrence mondiale imposer des changements qu'ils n'ont pas voulus et qu'ils maîtrisent mal. Dans ce cas, les changements, dont plusieurs sont déjà amorcés ou hautement prévisibles, risquent de s'imposer dans le désordre parce que nous aurons trop attendu et que nous aurons le dos au mur.»

Il y a donc urgence d'agir, soutiennent les auteurs et collaborateurs du document. ☉

Source : Simon Bégin, porte parole Institut Jean-Garon

Le droit humain à l'alimentation

Le droit humain à l'alimentation sera le thème de la Journée nationale des cuisines collectives.

Le droit humain à l'alimentation sera animé par Lucie Lamarche, professeure à la faculté de science politique et de droit de l'UQAM et récipiendaire en 2016 du prix Pierre-Dansereau pour son engagement social à titre de chercheuse. L'événement aura lieu le vendredi 23 mars de 13h à 15h30 au sous-sol de l'église Saint-Thomas, 145, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny.

La conférence Le droit humain à l'alimentation est organisée par Soupe au bouton, un organisme qui oeuvre en sécurité alimentaire sur la MRC de L'Islet et la MRC de Montmagny. Il a été créé en juin 2016 afin d'assurer la pérennité des actions de lutte à la pauvreté mises en place grâce au programme Solidarité et inclusion social de Chaudière-Appalaches (SISCA), depuis mai 2014.

L'objectif de cette JNCC est d'informer la population et les élus sur :

- ☉ la définition d'une cuisine collective et ses principes;
- ☉ les bienfaits des cuisines collectives sur les personnes et leurs impacts dans la communauté;
- ☉ l'approche d'autonomie alimentaire et les besoins des organismes qui soutiennent les groupes de cuisine collective. ☉

Source : Émilie Lapierre, agente de développement Soupe au bouton

L'exposition Riopelle : Espaces de liberté

L'exposition Riopelle: Espaces de liberté sera présentée du 20 juin au 8 juillet prochains à la Bibliothèque de Montmagny.

La Bibliothèque de Montmagny prêtera une fois de plus ses murs à des œuvres originales du célèbre peintre Riopelle. Présentée par Montel, chef de file mondial des systèmes de rangement et de rayonnage mobiles haute densité, L'exposition Riopelle: Espaces de liberté met en lumière le parcours de cet artiste insoumis et libre qui aura expérimenté toute sa vie en illustrant, d'un langage nouveau, des thèmes vieux comme le monde.

Constituée d'une douzaine d'œuvres conçues entre 1971 et 1990, réalisées sur bois, sur papier, sur toile et même coulées dans le bronze, cette exposition est décrite par Mme Huguette Vachon, commissaire et conjointe de Jean-Paul Riopelle, «comme une célébration du hibou, roi de la forêt, tantôt sage, tantôt chevelu, mais toujours superbement sauvage et libre, et bien sûr de l'oie des neiges, racontée par le Riopelle ethnologue, celui qui connaît migrations et coutumes, et tout ce qui fait qu'une oie est une oie... ».

« Nous croyons qu'un milieu de vie créatif contribue grandement à la vitalité d'une ville et d'une région. L'exposition Riopelle: Espaces de liberté est une magnifique opportunité pour notre entreprise qui compte 94 ans d'existence de démontrer notre attachement à notre milieu. Montel réalise des projets pour une multitude de marchés, notamment pour le rangement de collections d'œuvres d'art parmi les plus prestigieuses au monde. La créativité de nos solutions

et notre souci à préserver le patrimoine culturel font de Montel un partenaire naturel pour cet événement de marque. Nous félicitons l'initiative de la Bibliothèque de Montmagny

et souhaitons que d'autres partenaires s'impliquent et encouragent ainsi l'audace du secteur culturel», souligne M. Olivier Marcoux, directeur général de Montel.

Un événement culturel majeur

En effet, L'exposition Riopelle: Espaces de liberté » s'inscrit dans un effort de la Corporation de la bibliothèque de Montmagny d'assurer son financement en créant un événement culturel majeur pour les citoyens. La recherche de partenaires va bon train et déjà Maisons Laprise, Bo.Mont Experts et la MRC de Montmagny ont confirmé

leur appui. Les Croisières Lachance participeront aussi activement en offrant 2 croisières-bénéfice animées dans l'archipel de L'Isle-aux-Grues les 8 et 15 juin prochains. On peut se procurer des billets dès maintenant au coût de 65 \$ par personne auprès des Croisières Lachance en téléphonant au 418 259-2140.

Un vernissage-bénéfice aura également lieu le 20 juin à la bibliothèque de Montmagny en présence de Mme Vachon. Celle-ci présentera chacune des œuvres, leur contexte de création et les petits secrets qu'elles renferment. Les billets pour cet événement seront en vente au coût de 125\$ depuis le 21 février à la bibliothèque de Montmagny. ☉

Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny



Le directeur de la bibliothèque, M. Jocelyn Landry, le président de la Corporation de la bibliothèque municipale de Montmagny, M. Joshua Ménard-Suarez, et les représentants de Montel, Mme JoAnne Dougall, directrice service clients et projets, et M. Olivier Marcoux, directeur général, lors de l'annonce de L'exposition Riopelle: Espaces de liberté, un événement culturel majeur à la Bibliothèque de Montmagny.

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO
création • impression • affichage
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



La **force** d'une équipe

Entrevue avec Madame Jocelyne Roy – Du travail de bureau au bénéfice de l'enseignement

par Laurence Buteau et Darick Guimont-Boulet

En ce mois de mars, nous avons fait une entrevue avec notre nouvelle secrétaire, madame Jocelyne Roy. Nous allons décrire son travail. Chaque jour, celle-ci répond au téléphone, prend les absences, s'occupe des infoparents, soigne les élèves blessés, imprime les bulletins, paye les factures et s'occupe du matériel scolaire. Jocelyne exécute ce métier depuis 2005. Elle a commencé à l'école primaire de Saint-Nérée, ensuite, elle a été à l'école Plein Soleil à La Durantaye, à La Ruche à Saint-Vallier et à St-Pie-X à Montmagny. Maintenant, elle fait l'école La Franco lière et celle de Berthier.



Cette dernière a choisi ce domaine parce qu'elle aimait le travail de bureau. Pour pouvoir faire ce métier, elle doit avoir un diplôme d'études collégiales et une technique de gestion de bureau. Cette secrétaire aime bien les tâches très diversifiées qu'elle fait toutes les semaines. Par contre, ce qu'elle trouve plus difficile, ce sont les «rushs» de travail. Elle adore aussi beaucoup le contact avec les élèves.

Lors de ses temps libres, elle aime faire du vélo, du kayak et l'hiver du ski alpin ou bien de la raquette. Madame Jocelyne a 2 garçons et 1 fille. Ils se nomment Jérôme, Milène et Anthony. Elle est native de Bellechasse et habite maintenant à Saint-François. Pour finir, madame Jocelyne Roy est une excellente secrétaire. Merci d'être là tous les jours pour notre école!



Les Flocons LM embellissent l'école

par Mathias Gendron et Sophie Forgues

L'entreprise Emballages LM ont donné aux élèves de notre école des flocons 3D en carton qu'ils ont fabriqués. Ceux-ci les ont peints. Ils les ont décorés, assemblés et accrochés dans leur classe ou les corridors de l'école. Merci à cette entreprise pour les si beaux flocons qui ont permis d'embellir notre école.

SPINDON: La Franco lière était de la bataille

par Mathias Gendron et Sophie Forgues

Les 2 et 3 février, il y a eu un SpinDon au gym de Saint-François. Le responsable était Mario Marcoux. Le but était de pédaler à relais pour ramasser des sous pour la Société canadienne du cancer. Certains



élèves et membres de l'école La Franco lière ont participé à cet événement. À la fin, ils ont pu inscrire sur un miroir le nom de la personne pour qui chacun avait pédalé. Quelle belle expérience!

Midi musique Drumline

par Benjamin Émond et Thomas Théberge

Une Drumline est un ensemble de percussions regroupant 4 sections dont les caisses claires, les grosses caisses, les multi-tomset les cymbales. Son rôle est varié: encourager une équipe sportive, animer une foule, favoriser le sentiment d'appartenance et développer le sens du rythme. Les élèves du 2^e et 3^e cycle ont la possibilité de s'inscrire à ces midis avec l'enseignante de musique madame Micheline. Ils seront certainement très fiers d'encourager notre équipe de football Le Noir et Or au printemps.

2000\$ recueillis

par Benjamin Émond et Thomas Théberge

Notre cueillette qui a eu lieu le 20 janvier dernier, nous a permis de ramasser 2000\$. Merci à vous de nous aider à atteindre nos objectifs. La prochaine aura lieu après le congé de Pâques. Après nous aurons les sous nécessaires pour notre voyage à Montréal au mois de juin. Merci de continuer de garder vos bouteilles vides et cannettes pour nous.

Une école active! – Projet actif au quotidien

par Léanne Picard et Juliette Blais

Le but du projet est le développement global de l'enfant. Il s'agit d'un élément important pour la réussite des élèves à l'école. C'est pourquoi les membres du personnel de notre école y croient et ont décidé de s'impliquer.

Les enseignantes de maternelle, les responsables du Service de garde et le professeur d'éducation physique seront accompagnés par un professionnel spécialisé dans le domaine du sport et de la santé 6 fois cette année. Pour leur part, les professeurs du 1^{er} cycle seront suivis 4 fois. Ils seront outillés pour améliorer leur façon d'enseigner en mettant les élèves davantage en action.

Dans le but de faire bouger davantage leurs jeunes, les élèves des maternelles sont allés patiner avec leurs professeurs 4 vendredis après-midi (photo 1). De plus, au printemps, ils iront 8 fois à la piscine. Les élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle sont aussi allés faire un atelier de ski à Lévis (photo 2). Ils ont pu durant un avant-midi pratiquer les techniques de base avec des moniteurs de ski. Dans le cadre de nos cours d'éducation physique, tous les élèves de l'école ont pu durant la semaine du 5 au 9 février aller patiner à la patinoire de notre municipalité (photo 3). De plus, dans la semaine du 12 et 16 février, ils seront invités à pratiquer la raquette dans le champ près de l'école. Tous les élèves de l'école seront aussi invités par leur enseignant d'éducation physique, monsieur Patrice, à faire un devoir actif, c'est-à-dire un exercice physique à la maison.

Dernièrement, nous avons reçu du matériel sportif comme des trottinettes, des ballons variés, des marches et des tapis de yoga (photo 4). Ce matériel « Bouge au cube » a été offert par la Fondation Pierre Lavoie. Il y a 8 écoles sur les 25 de la commission scolaire qui ont reçu ce beau cadeau. Comme vous pouvez le constater, à notre école, ça bouge au cube.



Service de garde

par Benjamin Émond et Thomas Théberge

Pour le mois de février, les activités du Service de garde sont en lien avec les Jeux Olympiques de PyeongChang. Un tableau est prévu pour y mettre les performances de nos athlètes. Nous suivons ces jeux hivernaux avec attention.

SOUPER CABANE À SUCRE

Samedi le 17 mars 2018 à 18 h

25.00\$ adulte

10.00\$ enfant

Gratuit 5 ans et -



Repas chaud canadien

Traiteur : Restaurant 51

- Soupe aux pois
- Betteraves
- Salade de chou
- Ragoût de boulette et poulet
- Fèves aux lards
- Saucisse
- Jambon
- Patates jaunes
- Pâté à la viande
- Pouding chômeur

Soirée en musique avec La famille Laflamme et Cie

** Tîre sur neige et bar sur place **

POINT DE VENTE :

- **Bureau municipal**
- **Dépanneur Servi Express**
- **Auprès des membres du comité**
(*Jean-Pierre Laflamme, Mélanie Gendron,
Patrick Laliberté, Isabelle Collin, Nadia Bouffard,
Marie-Ève Damphousse, Anne-Marie Bonneau
et Audrey Jean*)

La soirée aura lieu au :

Centre des loisirs

567, Ch. Saint-François Ouest

Ouverture des portes : 16 h 00

Service du repas : 18 h 00

Information et réservation :

418-259-7228 # 202

loisirs@stfrancois.ca

www.stfrancois.ca



La Boucle

La boucle sera de retour à Saint-François le samedi 16 juin. C'est 8 000 cyclistes du Grand défi Pierre Lavoie qui passeront dans notre village et **ON A BESOIN DE VOUS !**

✚ Nous avons besoin de bénévoles à la fermeture de rues.

À titre de bénévole, vous aurez à fermer les rues à l'aide de barrières afin d'empêcher la circulation des voitures. En tant que bénévoles vous devrez être présents pour les deux dates ci-dessous :

- Formation le mercredi 6 juin à 19 h 00
- Samedi 16 juin de 8 h 00 à 15 h 30

✚ Comité pour créer un accueil hors du commun (10 000\$ à la municipalité gagnante)

Le but de ce comité sera de penser à des idées originales afin de faire vivre un moment WOW aux cyclistes lors de leur passage. Ce sont les cyclistes qui vont voter pour le village qu'ils ont préférés et le village qui aura eu le plus de votes gagnera 10 000\$. Cet argent sera investi dans des projets liés aux saines habitudes de vie.

- 1 rencontre par mois (+/- 5 rencontres au total)
- Soir de semaine (jour et heure à déterminer selon la disponibilité des gens)

Tous les bénévoles recevront un t-shirt bénévole, une boîte à lunch et une invitation à la soirée hommage aux bénévoles du Grand défi Pierre Lavoie dans votre région.

Trajet 2018 : Chemin Morigeau, Montée Morigeau et Chemin Saint-François Ouest (village)

Fermeture des chemins : 11 h 00 à 15 h 30

Vous êtes intéressé ?
Inscrivez-vous en téléphonant au
418-259-7228 # 202
ou en écrivant à loisirs@stfrancois.ca



Pour réaliser sa mission de faire bouger les jeunes et d'encourager la population québécoise à adopter de saines habitudes de vie, le Grand défi Pierre Lavoie organise plusieurs événements majeurs qui seraient impossibles sans l'appui de nombreux bénévoles. En devenant bénévole du Grand défi Pierre Lavoie, vous nous permettez de réaliser notre mission et vous contribuez, de façon significative, à changer avec nous la culture en santé au Québec.

Animateurs de camp de jour

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire devra travailler en collaboration avec le responsable du camp de jour et l'animateur en chef.

Sommaire des tâches :

- Animer un groupe d'enfant
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants sous sa responsabilité
- Faire une programmation journalière
- Motiver et encadrer les enfants

Exigences :

- 16 ans et plus
- RCR
- Être disponible pour la formation (date à déterminer)

Disponibilités :

- 25 juin au 17 août 2018 inclusivement (8 semaines)
- 35 h / semaine et plus



Date limite de dépôt de candidature : vendredi 9 mars 2018 à 16 h 00
Envois-nous ton cv et une lettre de présentation à l'adresse suivante :
loisirs@stfrancois.ca ou par fax : 418-259-2056

Coordonnateur du camp de jour

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire devra travailler en collaboration avec l'animateur en chef.

Sommaire des tâches :

- Planifier l'été du début à la fin
- Programmation des sorties et activités
- Supervision et évaluation des animateurs et des groupes
- Faire une programmation journalière
- Motiver et encadrer les enfants
- Gestion de personnel
- Communication avec les parents

Exigences :

- 18 ans et plus
- RCR
- Être disponible pour la formation (date à déterminer)

Disponibilités :

- 18 juin au 24 août 2018 inclusivement (10 semaines)
- 35 h / semaine et plus

Animateur en chef du camp de jour

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire devra travailler en collaboration avec le responsable du camp de jour.

Sommaire des tâches :

- Animer, assurer la sécurité et le bien-être des enfants
- Faire une programmation journalière
- Motiver et encadrer les enfants et les animateurs
- Aider le responsable du camp à planifier les activités et sorties

Exigences :

- 17 ans et plus
- RCR
- Être disponible pour la formation (date à déterminer)

Disponibilités :

- 18 juin au 17 août 2018 inclusivement (9 semaines)
- 35 h / semaine et plus

Date limite de dépôt de candidature : vendredi 9 mars 2018 à 16 h 00
Envois-nous ton cv et une lettre de présentation à l'adresse suivante :
loisirs@stfrancois.ca ou par fax : 418-259-2056

Sauveteur à la piscine municipale

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire du poste devra travailler en collaboration avec le sauveteur en chef

Sommaire des tâches :

- Travailler sous la responsabilité du sauveteur en chef
- Assurer l'encadrement et la sécurité des baigneurs
- Faire respecter le « code de vie » de la piscine
- Effectuer les tâches selon son poste de sauveteur

Exigences :

- Doit avoir réussi son cours « sauveteur-national »
- Cours de moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- 17 ans et plus

Disponibilités :

- 25 juin au 17 août 2018 (8 semaines)
- En moyenne 30 heure / semaine

Assistant sauveteur à la piscine municipale

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire du poste devra travailler en collaboration avec le sauveteur en chef

Sommaire des tâches :

- Travailler sous la responsabilité du sauveteur en chef
- Assurer l'encadrement et la sécurité des baigneurs
- Faire respecter le « code de vie » de la piscine
- Effectuer les tâches selon son poste d'assistant-sauveteur

Exigences :

- Doit avoir réussi son cours « Médaille de bronze »
- 16 ans et plus

Disponibilités :

- 25 juin au 17 août 2018 (8 semaines)
- En moyenne 30 heure / semaine

Date limite de dépôt de candidature : vendredi 9 mars 2018 à 16 h 00
Envois-nous ton cv et une lettre de présentation à l'adresse suivante :
loisirs@stfrancois.ca ou par fax : 418-259-2056

Sauveteur en chef à la piscine municipale

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire du poste devra travailler comme responsable de la piscine

Sommaire des tâches :

- Faire les horaires (des cours et des sauveteurs)
- Faire l'achat de matériel, s'il y a lieu
- Assurer l'encadrement et la sécurité des baigneurs
- Faire respecter le code de vie de la piscine
- Préparer les cours de natation selon les exigences de la Croix-Rouge en collaboration avec le moniteur
- Préparer et installer le matériel en lien avec la piscine
- Faire les tests d'eau et plus encore

Exigences :

- Doit avoir réussi son cours : Sauveteur-National
- Cours de moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- 17 ans et plus

Disponibilités :

- 25 juin au 24 août 2018 (9 semaines)
- 32 h par semaine



Date limite de dépôt de candidature : vendredi 9 mars 2018 à 16 h 00
Envois-nous ton cv et une lettre de présentation à l'adresse suivante :
loisirs@stfrancois.ca ou par fax : 418-259-2056

2018 mars

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



4

5

6

7

1

2

3



Réunion
du conseil

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA FEMME!



11

12

13

14

15

16

17

Semaine
québécoise
de la déficience
intellectuelle

Réunion des
Fermières
13h30



Tombée du
journal



Repas Cabane
à sucre
et soirée
en musique
Centre des loisirs
18h

18

19

20

21

22

23

24

Messe Chapelle
des Prairies
19h

Journée
internationale
de la
francophonie!



25

26

27

28

29

30

31



C'EST LE TEMPS DES SUCRES!

VENDREDI
SAINT
Bac bleu



**Soyez
prudents!**

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 février 2018, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 8 JANVIER 2018

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 janvier 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 janvier 2018 soit adopté tel que déposé.

REVENUS JANVIER 2018

Fax.....	8,00
Loyers	2 885,00
Location salle.....	720,00
Bar.....	411,06
Cours de patin	75,00
Raccordement aqueduc-égout.....	1 250,00
Nettoyage conduites.....	3 045,34
Subvention amélioration réseau routier	20 000,00
Jean-Yves Gosselin, don à la Municipalité	150,00
TOTAL.....	28 544,40

COMPTES À PAYER FEVRIER-2018

Air Liquide, oxygène, acétylène	21,69
Praxair, location réservoir oxygène usine	543,46
Groupe Corriveau, vérification dispositifs anti-refoulement Usine.....	758,84
Régie Gestion Mauricie, enfouissement décembre 2017.....	3999,65
Gaudreau Environnement, collecte déchets décembre 2017	5724,06
Journal l'Echo, publicité décembre 2017.....	983,04
MRC Montmagny, Tonnage nov. 2017.....	1164,22
Entente inspecteur.....	2118,61
Bélanger Electricque enr. (1979) réparation pompe usine.....	3282,83
MRC de Montmagny, tonnage décembre, mutations, etc.....	68,96
La Fabrique, loyer janvier 2018, Bibliothèque du Rocher.....	1673,68
La Fabrique, loyer janvier 2018, Bibliothèque du Rocher.....	350,00
Dany Corriveau, remb. facture camion incendie	21,53
Ministre Revenu Québec, remise de janvier 2018	9653,62
Revenu Canada, remise de janvier 2018.....	3773,43
CARRA, remise de janvier 2018	417,73
La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher février 2018	350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire janvier 2018.....	25,00

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

●	MonBuro, papeterie	157,82	
●	CIM, soutien technique annuel 2018	2891,62	
●	Journal l'Oie Blanche, annonce terrains à vendre	24,50	
●	L'Écho St-François, publication janvier 2018	1671,17	
●	Paget, location téléavertisseurs	334,40	
●	Monyvill,		
●	360m³ ramassage neige à 0,90\$	324,00	
●	3½ hrs trottoirs à 82\$	287,00	
●	1 trailer bélier	75,00	788,73
●	Société Mutuelle Prévention, forfait janvier à juin 2018		586,53
●	Praxair, 2300m³ à 0,3142 oxygène usine		847,95
●	Jean-Yves Gosselin, 3hrs location tracteur		150,00
●	Alphonse Lamonde, réparation purgeur Loisirs		191,95
●	Vigneault Montmagny, couvre-tout Garage		80,47
●	Unibéton, sable et sel 12%		3590,53
●	Comairco, produits usine eau potable		596,33
●	Air Liquide, location cylindre (Garage)		706,02
●	Centre du Camion Paré, pièce camion incendie		23,09
●	MRC de Montmagny		
●	Comptes de taxes non imprimés	165,00	
●	Entente outil d'urbanisme	6666,67	
●	Note de crédit inspecteur	-645,00	6186,67
●	Grandchamp Chapiteaux inc, acompte chapiteau		
●	Foire au village		1422,53
●	Aquatech, opération usine d'eau potable et usée		9772,87
●	Gaetan Bolduc & Ass., huile équipements		173,09
●	Pneus André Ouellet 2000, tube de glisse (Loisirs)		229,84
●	Fortin Sécurité Médic, gants (Garage)		84,22
●	Propane GRG, 810,2 litres à 0,559 propane Caserne		548,67
●	Réjean Pellerin, remb. frais déplacement 135 km + repas		76,57
●	Camions Freightliner, pièces camion Freightliner		196,07
●	Agora, klaxon pour tableau électronique (patinoire)		546,13
●	Macpek, pièces équipements		461,40
●	Canadian Tire, pièces et accessoires (thermomètre)		267,82
●	Philippe Gosselin & Ass.		
●	1966,9 litres à 0,7881 huile chauffage M. Paroisse	1782,24	
●	1608,2 litres à 0,8211 huile chauffage M. Paroisse	1518,23	
●	1855,9 litres à 0,8211 huile chauffage Loisirs	1752,08	
●	2062,9 litres à 0,7881 huile chauffage Loisirs	1869,23	
●	1757,7 litres à 0,8211 huile chauffage Garage	1659,37	
●	3446,3 litres à 1,0711 diesel	4244,11	12825,26
●	Transport Noly inc., transport colis		51,74
●	Jeu Gonflable Québec, jeu gonflable tournoi hockey		165,56
●	MonBuro, classeur, relieur, papeterie, contrat photocopieur		803,56
●	Philiat Blais & Fils, location nacelle		229,96
●	MS2 Contrôle		
●	Configuration caméra Loisirs	1481,17	
●	Installation klaxon (patinoire)	412,29	2177,01
●	Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée		529,09
●	Rémi Montminy, frais déplacement 223 km à 0,43\$		95,89
●	Wurth, pièces équipements		337,13
●	Unibéton, 45 tm sable et sel 12% à 23,75		1228,80
●	Pages Jaunes, publication		115,03
●	Ozogram, module de pompage (usine d'eau potable)		436,91
●	Ethier Avocats, mandat récupération supp. TPS-TVQ		562,48
●	Javel Bois-Francis, chlore usine d'eau potable		666,00
●	Service d'Équipements GD, chaîne 10' camion		
●	Freightliner		1044,43
●	V-T0 inc., produits sanitaires Loisirs		51,86
●	Molson Coors Canada, bière		716,40
●	Municipalité St-Raphaël, service entraide incendie St-Raphaël		527,19
●	Alphonse Lamonde, réparation fournaise Maison Paroisse		493,56
●	Spécialité Moteurs Berthier, pièces petit souffleur Loisirs		139,04

Bossé et Frère inc, pièce tracteur	60,76
Pagenet, location téléavertisseurs	339,21
Monyvill enr.,	
131,49 tm sable et sel 12% à 4\$	525,96
936 m ³ neige à 0,90\$	842,40
7 hrs trottoirs à 82\$	574,00
1 transport bouteur	75,00
½ hre glissage Loisirs	41,00
Philippe Gosselin & Fils 3699,50 litres à 1,0681\$ diesel	4543,17
Camion Freightliner Québec, pièce Freightliner	31,08
Postes Canada, envoi journal L'Echo + circulaires.....	271,30
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Kemira, 18420kg à 0,403\$ Pass (usine d'eau potable).....	8534,89
Dépanneur Servi-Express, essence et divers	
Essence voirie	171,35
Bar	6,55
Tournoi hockey	42,25
Bouteille d'eau Garage	5,00
Bouteille d'eau Maison Paroisse	5,00
Multi-Services Mty-L'Islet, poignée porte Pav. Bédard	247,20
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	245,99
Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements	158,57
La Coop, matériel divers	
Bibliothèque du Rocher, chaufferette	63,21
Pav. Bédard	9,29
Loisirs	301,81
Voirie.....	868,84
Financière Banque Nationale, int. Achat terrain développement Résidentiel	1009,25
Restaurant L'Arrêt Stop, essence service incendie	22,84
ABA Construction, plan rénovation Centre des Loisirs.....	5691,26
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier 2018.....	120,00
Postes Canada, envoi journal l'Echo extérieur	70,94
Satir Productions, chansonnier tournoi d'hockey	431,16
TOTAL :	113 073,53

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de février 2018

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

MODIFICATION DU CADASTRE ET PIQUETAGE DU LOT 4 664 562

Lors de la préparation des études et de la documentation pour la phase 1 du nouveau développement domiciliaire, le cadastrage et le piquetage n'ont pas été faits pour les rues 3 et 4 ainsi que pour les douze (12) terrains si rattachant.

Il faut donc procéder au lotissement du lot 4 664 562. Nous avons contacté la firme qui avait exécuté ces travaux en 2010 soit Arpentage Côte-du-Sud pour qu'elle nous soumette une offre de service pour les travaux de lotissement. Une première ébauche de soumission a été reçue et suite à des discussions entre le directeur et notre contact chez CDS, une soumission revue et modifiée a été déposée.

Pour la modification cadastrale, pour la création de 14 lots, pour le piquetage des 12 terrains résidentiels, dès que la neige sera fondue, il nous en demande 8 929\$ taxes et frais de cadastre, s'il y en a, en sus.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est maintenant prête à ouvrir à la construction les terrains de la deuxième phase;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de préparation des plans et devis sont déjà commencés et vont bon train;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de modification du cadastre et les travaux de piquetage n'ont pas été faits en même temps que ceux de la phase un et que pour être en mesure de vendre lesdits terrains et pouvoir implanter les rues, nous devons faire exécuter ces travaux ;

CONSIDÉRANT QUE c'est la firme, Arpentage CDS, qui a procédé à ces ouvrages pour la Municipalité en 2010 et qu'ils connaissent bien le terrain visé par ces travaux ;

CONSIDÉRANT QU'après négociation entre Arpentage CDS et le directeur général, l'offre de service de la firme a considérablement été revue à la baisse et que le dernier prix présenté satisfait la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'offre de service de la firme, Arpentages CDS, soit retenue pour les travaux de modifications cadastrales ainsi que le piquetage des terrains et des rues pour la phase deux (2) du développement domiciliaire.

QUE les travaux débutent sur le champ et que les travaux de terrain soient faits dès que les conditions le permettront.

AUGMENTATION SALARIALE POUR LES POMPIERS ET LES PREMIERS RÉPONDANTS

Nos pompiers et premiers répondants sont des gens fiers qui ont à cœur de servir et protéger la population. Ils et elles doivent souvent laisser leurs familles pour se rendre en urgence sur une intervention, et ce, presque toujours lorsque mère Nature se déchaîne. Ils exécutent les tâches avec brio et professionnalisme. Il y a de moins en moins de gens qui ont un tel dévouement et c'est, en autre, pour cette raison que le recrutement est de plus en plus difficile.

Dans les dernières années, les conditions salariales des pompiers et premiers répondants ont été revues à la hausse à quelques reprises, mais sont encore loin en dessous des taux du marché.

Donc, dans le but de rémunérer leur travail à juste prix, le chef incendie demande à ce que tous les salaires de la brigade soient augmentés d'un (1) dollar de l'heure.

CONSIDÉRANT QUE nos pompiers et premiers répondants font, avec un dévouement sans bornes et une efficacité enviable, le travail qui leur est demandé;

CONSIDÉRANT QUE lors des appels, ils doivent souvent quitter famille et amis ou encore, s'absenter de leur travail régulier pour répondre à l'urgence;

CONSIDÉRANT QU'il y a, malheureusement, de moins en moins de personnes qui ont un tel dévouement et qui sont prêt à investir de leur temps autant pour la formation que les pour les appels d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'une telle augmentation permettrait d'approcher les salaires du marché ;

CONSIDÉRANT QU'une augmentation d'un dollars de l'heure ne pourrait assurément pas nuire à la rétention du personnel en place et à l'embauche du nouveau personnel ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'une augmentation d'un (1) dollars de l'heure soit donnée à tous les pompiers et premiers répondants du service incendie.

QUE cette augmentation soit rétroactive au 1^{er} janvier 2018.

POMPE DE DOSAGE DE POLYMÈRE POUR L'USINE DE FILTRATION

Pour être en mesure de livrer de la bonne eau potable aux utilisateurs du réseau d'aqueduc, la firme responsable de l'opération de l'usine de filtration doit suivre une recette bien précise selon le type d'eau qu'elle doit traiter. Elle ne peut se permettre d'y aller avec des « à peu près » pour le dosage des produits utilisés.

Pour ce faire, il y a des instruments mécaniques en place. Parmi eux, il y a les doseurs de polymère et l'un d'entre eux éprouve présentement des problèmes dus à l'électro-aimant. Ce doseur est en fonction depuis une douzaine d'années. Bien évidemment, ce modèle ne se fait plus depuis déjà plusieurs années.

Le distributeur de ce type d'équipement a été contacté et une inspection a été faite. Une réparation est peu envisageable puisque les pièces pour ce modèle d'équipement ne sont plus produites et l'exactitude des dosages pourrait poser problème.

Alors, pour un appareil neuf de marque Pulsatron séries MP 115 PVC/HYP/C. 50T, 1, le fournisseur Conval Québec demande 1 995.00\$ taxes en sus et ont besoin de 3 à 4 semaines de livraison.

CONSIDÉRANT QUE l'appareil en place, depuis la construction de l'usine; ne fonctionne plus correctement ;

CONSIDÉRANT QUE ce modèle d'appareil n'est plus produit depuis plusieurs années et qu'une réparation de celui-ci n'est pas envisageable;

CONSIDÉRANT QUE cet appareil est indispensable pour la production de l'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la soumission de Conval Québec au montant de 1 995,00\$ taxes en sus, pour la fourniture d'un appareil de dosage de polymère neuf de marque Pulsatron séries MP 115 PVC/HYP/C. 50T

MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS (À TITRE INFORMATIF)

À la réunion du 8 janvier dernier, un avis de motion a été adopté pour la modification du règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics. Suite à des vérifications, le règlement modifié présenté par la MRC comporte quelques lacunes qui devront faire l'objet de révision. Donc, nous allons attendre le document à jour avant de l'adopter.

DÉCRET DE LA POPULATION (À TITRE INFORMATIF)

Nous avons reçu, de la MRC, un tableau pour le décret de la population pour 2018. Le directeur en remet une copie aux élus pour présentation.

La Municipalité, pour 2018, voit sa population augmenter de 2.41% ce qui veut dire que la population de 1616 habitants en 2017 passe à 1655 habitants pour 2018.

C'est la plus grande augmentation de la MRC suivi de près par St-Pierre à 2.06%

REDEVANCES POUR L'EXPLOITATION DE CARRIÈRES SABLIERES ET GRAVIÈRES DANS NOTRE MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

Le directeur informe les élus que dans les derniers jours, il a fait parvenir à chacun des exploitants de carrières sablières et gravières de la Municipalité un formulaire de dénonciation du tonnage extirpé de leur site.

Toujours à titre informatif, c'est 0,56\$ de la tonne extirpé que la Municipalité a droit comme redevance.

CONGRÈS DE L'ADMQ 2018

Les 13, 14 et 15 juin prochain aura lieu le congrès annuel de L'ADMQ (association des directeurs municipaux du Québec). Le tout se déroule au Centre des congrès de Québec. Sur place, 29 ateliers de perfectionnement sont offerts aux congressistes, des conférences sont aussi offertes et 90 exposants sont sur place pour présenter les technologies d'aujourd'hui et de demain dans le domaine municipal. C'est aussi une très bonne occasion pour rencontrer et connaître des contacts dans plusieurs secteurs. Le vieil adage qui dit « vaut mieux connaître quelqu'un que quelque chose » y prend tout son sens.

La période de préinscription est maintenant débutée et il y a un rabais de 51\$ sur l'inscription. Donc, pour l'inscription aux 3 jours de congrès excluant l'hébergement et les repas, il en coûte 524\$ taxes en sus.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général démontre de l'intérêt pour ce congrès et qu'il est d'avis que les ateliers offerts pourront lui être utiles ;

CONSIDÉRANT QU'un tel rassemblement est l'endroit idéal pour rencontrer une panoplie de personnes qui pourraient être utiles, un jour ou l'autre, pour la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité autorise le directeur général à procéder à son inscription aux trois jours de congrès qui auront lieux à Québec les 13,14 et 15 juin prochain. Elle l'autorise aussi à réserver une chambre d'hôtel pour le mercredi et jeudi soir et elle accepte de défrayer les frais de déplacement et autres frais liés à ce congrès.

ADOPTION DU RÈGLEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

À la séance régulière du 8 janvier 2018, un avis de motion a été présenté afin de pouvoir, ultérieurement, adopter un règlement sur la rémunération des élus municipaux. Un tel règlement est maintenant obligatoire afin d'être en mesure de conserver les salaires actuels.

Pour un conseiller, le salaire annuel est de 3 108,96\$. À ce montant s'ajoute 1 554,36\$ pour les allocations de dépenses.

Pour le maire, le salaire annuel est lui de 9 326,64\$ et 4 663,32\$ est accordé en allocations de dépenses.

Donc, si aucune modification de ce règlement dans le futur, les salaires des élus municipaux suivront l'indice IPC de septembre de chaque année. Les détails seront publiés dans le journal l'Écho ou seront disponibles, sur demande, au bureau municipal.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QU'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et il est, par le présent règlement, statué et ordonné sujet à toutes approbations requises par la Loi, ce qui suit :

RÈGLEMENT NO 253-2018

Règlement décrétant la rémunération des élus municipaux de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

CONSIDÉRANT QU'un règlement sur la rémunération des élus municipaux est maintenant obligatoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas de règlement à ce sujet ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été adopté le 8 janvier dernier et publié par la suite à l'effet qu'un règlement serait adopté le 5 février 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 253-2018 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

ARTICLE I

Que la rémunération actuelle étant de 9 326,64\$ plus 4 663,32\$ d'allocation de dépenses pour le poste de maire et de 3 108,96\$ plus 1 554,36\$ d'allocation de dépenses pour le poste de Conseiller soit statué comme salaire de départ dudit règlement ;

ARTICLE II

Que la rémunération et l'allocation de dépenses sont annuelles et versées à tous les mois, soit douze (12) versements;

ARTICLE III

Que la rémunération est indexée pour chaque exercice financier d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi par statistique Canada, et publié par le Ministre des Affaires Municipales à chaque année dans la Gazette Officielle du Québec, et ce, jusqu'à concurrence de 5 %;

ARTICLE IV

Que la Municipalité versera au Maire suppléant qui doit siéger au poste de Maire à compter du trentième jour du remplacement une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération et à l'allocation de dépenses du Maire pendant cette période;

ARTICLE V

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

PACTE RURAL, DISPONIBILITÉ ET COMPTE RENDU. (À TITRE INFORMATIF)

La MRC nous a fait parvenir dans les dernières semaines le compte rendu pour les sommes engagées et disponibles pour la Municipalité dans le pacte rural 2014-2019.

Depuis le début de ce dépôt du programme, la Municipalité a, d'année en année, droit à 8 400\$ annuellement. Si un montant n'est pas entièrement utilisé, il s'accumule et reste disponible pour les projets futurs.

Depuis 2014, pour l'agrandissement du Gym santé, pour changer la surface du plancher ainsi que les tables et les chaises pour la salle du Centre des loisirs et pour la restauration complète de la cuisine des loisirs, c'est 31 250\$ du pacte rural qui a été utilisé.

Pour l'année en cours, c'est 10 750\$ qui est disponible pour des futurs projets.

La Municipalité a jusqu'au 1 mars pour déposer un projet.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN DANCE-O-THON DE DANCE COUNTRY AUX PROFITS DE LA FONDATION OPÉRATION ENFANTS SOLEIL

Le samedi 24 mars prochain, M. Stéphane Dubé a décidé d'organiser un dance-Othon de dance country aux profits d'Opération Enfants Soleil. Les participants devront danser, probablement à relais, pendant 10h. Il a approché la Municipalité pour la location de la salle du Centre des loisirs et demande si nous pourrions, comme commandite, lui permettre d'utiliser la salle sans frais.

Si tel est le cas, il est en mesure de nous fournir les documents attestant son lien avec la fondation.

CONSIDÉRANT QUE l'activité servira à amasser des fonds pour la Fondation Opération Enfant Soleil;

CONSIDÉRANT QUE cette fondation a pour but la santé de nos tout-petits et que cette cause est chère au cœur de tous ;

CONSIDÉRANT QUE le service de bar sera utilisé pour cette journée et que les revenus reviendront à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'offrir gratuitement, la salle des loisirs à M. Stéphane Dubé pour son activité Dance-O-Thon qui aura lieu le 24 mars prochain au profit de la Fondation Opération Enfant Soleil. Nous invitons d'ailleurs, toutes les personnes intéressées, à y participer.

DÉSIGNATION

Avec l'élection de novembre dernier, il faudrait décider quels conseiller ou conseillère seront attitrés à un comité ou des tâches précises. Lors de la réunion du 8 janvier dernier, M. Jean-Yves Gosselin a été mandaté, pour un an, comme pro maire et remplaçant du maire à la table des Maires de la MRC de Montmagny. Aussi, le même soir, M. Jean-Guy St-Pierre a hérité du poste d'inspecteur des mauvaises herbes pour une période d'un an.

Il reste maintenant à mandater un ou des responsables pour les comités et dossiers suivants :

Le Conseil Municipal décide que :

- **Travaux publics et déneigement:** M. Frédéric Jean en support au directeur général et au responsable des travaux publics
- **Politique familiale et MADA:** Mme Huguette Blais puisqu'elle occupait avec brio ces fonctions avec l'ancien conseil
- **CCU (comité consultatif d'urbanisme):** M. Jean-Yves Gosselin siège déjà au CCU et il accepte de continuer
- **Société de développement:** M. Jean-Yves Gosselin siège depuis les tout débuts de la Société de développement et il accepte de continuer
- **Sécurité incendie et public:** M. Jean-Guy St-Pierre va prendre ce mandat avec l'aide de Rémi Montminy. M. St-Pierre a déjà agi, à l'époque, comme chef incendie
- **Habitations patrimoniales:** M. Yves Laflamme accepte, avec enthousiasme, ce mandat
- **Comité des loisirs:** Mme Chantal Blanchette et Mme Sandra Proulx vont toutes deux siéger au sein du comité des loisirs.
- **Représentant à la table du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH):** M. Yves Laflamme siège déjà depuis longtemps sur ce comité et accepte de continuer, puisqu'il connaît bien les dossiers.
- **Transport adapté du vieux quai:** Mme Sandra Proulx accepte ce mandat que le Conseil lui désigne.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne les personnes, ci-haut mentionnées, pour faire le lien entre le Conseil municipal et les dossiers et organismes visés.

QUE ces mandats soient valides pour un (1) an.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'INSTALLATION DE JEUX D'EAU SUR LE TERRAIN ARRIÈRE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Pour faire suite aux quatre (4) premières demandes d'aide qui ont été adoptées par résolution le 18 décembre 2017 et déposées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre du programme de subvention pour les projets en lien avec les installations sportives et récréatives, la Municipalité

désire maintenant déposer une cinquième requête.

Suite à des demandes et suggestions de citoyens, un projet d'installation de jeux d'eau est envisagé. Ce genre d'installation permettrait aux petits et grands d'aller se rafraîchir sans être obligés d'aller à la piscine. Les parents de jeunes enfants, s'ils ne sont pas intéressés à se mouiller, pourraient les surveiller tout en restant au sec. Ce dispositif, en plus d'être amusant et diversifiant, permettrait de faire sortir et bouger nos jeunes. De plus, une installation de ce genre ne nécessite aucun surveillant, les heures d'ouverture sont donc beaucoup plus flexibles.

Il faut, par voie de résolution, que la Municipalité autorise la présentation de cette demande d'aide, qu'elle accepte de défrayer sa part des coûts admissibles au projet soit la moitié et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, et qu'elle désigne une personne pour agir en son nom ainsi que pour signer tous les documents relatifs au projet.

CONSIDÉRANT QU'une installation de ce genre plairait beaucoup aux jeunes familles ainsi qu'aux adolescents de la paroisse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a l'espace disponible pour penser recevoir une construction de ce genre;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, dans le cadre du programme de subvention pour les projets en lien avec les installations sportives et récréatives, va défrayer la moitié des coûts de construction si le projet est retenu;

CONSIDÉRANT QUE pour être éligible au programme de subvention, il faut déposer une demande formelle dans laquelle la Municipalité s'engage à défrayer la moitié des coûts de construction et la totalité des frais d'exploitation ;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la présentation du projet de construction de jeux d'eau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives-phase IV:

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continues de ce dernier ;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rémi Montminy, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

RISTOURNE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

La MMQ informe la Municipalité que pour l'exercice financier 2017, nous aurons droit à une ristourne de 5 270\$ sur un surplus total de 3 000 000\$. Pour arriver à ce montant, un calcul assez ardu est fait et se sépare en 2 volets soit : fidélité et performance.

À titre informatif, voici les ristournes versées par la MMQ dans les dernières années :

2017	2016	2015	2014
5 270\$	7 826\$	7 640\$	5 528\$

Pourquoi une baisse de 2 553\$, il y a eu plus de réclamations cette année donc moins de surplus.

Depuis notre adhésion à la MMQ, c'est 44 782\$ qui nous est versé en ristourne.

JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA CONDITION PHYSIQUE

Le député, M. Bernard Généreux, nous informe que le gouvernement fédéral a décidé de proclamer le premier samedi de juin comme journée nationale de la santé et de la condition physique. Cette journée vise à l'amélioration de la santé et de la condition physique des citoyens de la Municipalité et ceux du Canada entier.

Afin d'adhérer à cette initiative nationale, la Municipalité doit l'adopter par résolution. Certaines municipalités ont décidé de souligner cette journée au moyen d'activités et d'initiatives sportives. Par contre, d'autres ont décidé de seulement proclamer la journée. Dans notre cas, il y a déjà 2 fins de semaine de juin où il y aura des activités.

ATTENDU QUE le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;

ATTENDU QUE beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

ATTENDU QUE les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;

ATTENDU QUE la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et de la marche et de la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;

ATTENDU QUE la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Proulx

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal proclame le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et la condition physique sur le territoire de notre Municipalité ;

QU'une demande soit placée aux responsables du Gym Santé pour qu'ils étudient la possibilité d'organiser un évènement rassembleur et sportif dans le cadre de cette journée:

DEMANDE D'AUTORISATION POUR EMPRUNTER CERTAINES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ PAR LE TOUR CYCLISTE PIERRE LAVOIE

Le 16 juin prochain, le Grand défi Pierre Lavoie passera dans la région avec des milliers de cyclistes. La boucle partira de Lévis en passant par St-Vallier, ferait demi-tour à Montmagny, pour revenir par St-Pierre, St-François tout en passant par St-Raphael, St-Gervais et retour à Lévis.

Les cyclistes emprunteraient le rang du Sud de St-Pierre pour faire entrer dans la Municipalité dans le secteur Morigeau. Par la suite, ils circuleraient sur la Montée Morigeau, le chemin St-François Ouest pour ressortir de la Municipalité par St-Vallier.

Pour être en mesure de recevoir autant de cyclistes en même temps sur notre réseau routier, nous devons avoir des dizaines de bénévoles qui travailleront à la sécurité de tous et nous devons, comme en 2016, procéder à la fermeture complète, durant une certaine période de cette journée, des tronçons utilisés par la boucle.

C'est pour ces raisons que le Grand défi Pierre Lavoie demande l'autorisation, par résolution municipale, pour l'utilisation du réseau routier de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT QUE La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage dans la Municipalité le samedi 16 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité ;

CONSIDÉRANT QUE les rues suivantes soit le chemin Morigeau, la montée Morigeau et le chemin Saint-François Ouest devront être complètement fermées à la circulation automobile de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fait partie du parcours tel que vu sur le plan fourni par l'organisation et joint à cette résolution ;

CONSIDÉRANT QU'une bourse d'une valeur de 10 000\$ sera accordée à la ville ou la municipalité la plus accueillante sur le parcours selon le vote des cyclistes récolté par voie de sondage ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par madame Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur nos routes prévues dans le tracé déposé.

- **QUE** la Municipalité collabore à l'activité en recrutant et en formant les bénévoles avant l'événement.
- **QUE** la Municipalité fournisse au Grand défi Pierre Lavoie l'unité d'évaluation et son plan cadastral.
- **QUE** la Municipalité fournisse les barricades nécessaires pour assurer la fermeture de rues de manière temporaire.
- **QUE** la Municipalité s'engage à réparer les routes (trous, fissures et accotements) utilisées par les cyclistes ainsi qu'à planifier le passage d'un balai de rues dans les jours précédents l'événement.
- **QUE** la Municipalité assume les coûts pouvant être engendrés par son service incendie.
- **QUE** la Municipalité publicise l'activité et invite ses résidents et ses commerçants à se joindre à l'événement.
- **QUE** la Municipalité autorise le vol de drone sur son territoire selon le cadre réglementaire Canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SAUVETAGE NAUTIQUE.

Il y a quelques jours, le directeur incendie, M. Pierre Boucher, est venu rencontrer le directeur général pour discuter du dossier de sauvetage nautique. Suite à quelques recherches, il a découvert qu'un programme d'aide financière pourrait grandement aider à l'achat et la mise en place de tels équipements. Ce programme s'appelle : Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

Ce programme d'aide pourrait, si la demande est acceptée, défrayer la moitié des coûts d'acquisition et mise en service. Selon M. Boucher, une somme de 50 000\$ est à prévoir pour se doter d'un tel service. Ce programme comporte par contre un petit problème, c'est que la demande doit être déposée avant le 1 février 2018. Pour que le projet soit valide, il faut par voie de résolution, démontrer notre intérêt. Les municipalités visées sont celles de Montmagny, Cap St-Ignace, Berthier-sur-Mer, Saint-Pierre et Saint-François.

Pourquoi un tel service, notre région regorge de lacs, rivières sans oublier le fleuve St-Laurent. À l'époque, ce genre de sauvetage était fait par la garde côtière, mais avec les coupures, ce service a été délaissé et de plus, lorsqu'un appel de détresse leur est relayé, ils disent de demander aux services incendies de la région visée.

Ce service a bien sûr un coût, l'idée amenée serait d'utiliser le même genre de répartition des charges monétaires que pour le service de désincarcération. Le calcul est fait selon la population de chaque municipalité ainsi que sur le nombre d'utilisations annuelles du service par la Municipalité.

Nous n'en sommes par contre pas rendus aux détails de l'entente, mais plus au niveau de savoir si oui ou non, la Municipalité juge opportun de doter la région d'un tel service, et si oui, appuyer la demande d'aide financière.

Est-ce que le Conseil accepte d'appuyer la demande d'aide financière pour le projet d'acquisition d'équipements pour les sauvetages nautiques?

Le Conseil municipal décide de ne pas adhérer à cette demande puisque bien qu'il y est des lacs et rivières sur notre territoire, ce ne sont pas des endroits propices aux sports nautiques. Elle comprend et encourage par contre, les municipalités riveraines du fleuve St-Laurent soit Berthier-sur-Mer, Montmagny et Cap St-Ignace, de se doter d'un tel service. Si malheureusement un jour nous avons une intervention nécessitant ce genre d'équipement et de personnes qualifiées, la Municipalité deviendra utilisateur payeur.

CONTRAT AVEC INFO-PAGE POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATION

En décembre dernier, une résolution avait été adoptée pour l'essai gratuit du service info-page. La période d'essai tirant bientôt à sa fin, il est maintenant temps de faire un choix.

La brigade incendie a majoritairement aimé le service puisqu'il répond à leurs besoins et donne plus de flexibilité que les pagettes. Le système n'est malheureusement pas encore parfait, mais les quelques petits changements qui doivent être apportés seront faits dans les prochains mois.

Donc, voici l'offre d'Info-Page par utilisateur :

- Sans contrat : 6,95\$
- Avec contrat de 12 mois : 5,95\$
- Avec contrat de 24 mois : 4,95\$
- Avec contrat de 36 mois : 3,95\$

Les taxes sont en sus.

CONSIDÉRANT QUE la période d'essai c'est avérée concluante ;

CONSIDÉRANT QUE le service offert répond bien aux attentes de la brigade incendie ;

CONSIDÉRANT QUE quelques petites lacunes sont à corriger;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal décide d'y aller avec un contrat d'un (1) an au montant de 5,95\$ par utilisateur, taxes en sus.

Que les appareils de types pagettes soient récupérés et retournés à la compagnie Pagenet.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

Le propriétaire des lots 3 475 385 et 3 688 033, voudrait procéder à un morcellement de ce dernier pour agrandir la superficie du lot 3 475 385. Le but de cet exercice est d'avoir suffisamment de terrain pour être en mesure de mettre les installations septiques de la résidence. Dans ce dossier, il faut savoir que la résidence en question était attachée aux bâtiments de ferme, mais le propriétaire a cessé la production laitière et songe à vendre la ferme ainsi que les terres agricoles qui s'y attachent. Il veut par contre continuer d'habiter la résidence et en rester le propriétaire.

Après vérification et étude du dossier par M. Vincent Rioux, notre officier municipal, le projet présenté répond et est conforme à nos règlements de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire. Il faudrait, par voie de résolution, appuyer les démarches du demandeur à la CPTAQ.

ATTENDU QUE le projet est conforme aux règlements de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire ;

ATTENDU QUE le projet présenté ne nuira en rien au développement de la Municipalité ;

ATTENDU QUE pour être en mesure de mettre les installations septiques de la résidence conformes, la propriétaire aura besoin de la parcelle visée;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal accepte d'appuyer le propriétaire des lots 3 475 385 et 3 688 033 dans sa demande de lotissement auprès de la CPTAQ

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée avec le formulaire de demande.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR UNE DEMANDE À LA CPTAQ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE REMISE AGRICOLE AVEC UN CAMP FORESTIER DE MÊME DIMENSION ADJACENT.

Le propriétaire du lot 3 475 811 ainsi que son fils, ici appelé mandataire, désirent procéder à la construction d'une remise agricole de 24 pieds par 20 pieds ainsi qu'un camp forestier de même dimension adjacent au premier. Pour être en mesure de pouvoir procéder à cette construction en milieu forestier, ils doivent faire la demande à la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ).

L'officier municipal, M. Vincent Rioux, a étudié le dossier et il répond aux règles de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire. Pour que la demande soit reçue, elle doit être accompagnée d'une résolution municipale d'appui.

CONSIDÉRANT QUE le dossier présenté est conforme aux règles de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire ;

CONSIDÉRANT QUE le projet du demandeur l'aidera à exploiter davantage ces lots forestiers ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité accepte d'appuyer le propriétaire ainsi que son fils ici nommé mandataire, du lot 3 475 811 dans sa demande d'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture auprès de la CPTAQ

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée avec le formulaire de demande

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) On demande pourquoi il n'y a plus de suivi des procès-verbaux lors des réunions publiques du Conseil? Dans le passé, les maires faisaient un retour sur les points importants du mois précédent pour entre autres, expliquer comment le dossier se déroulait, etc. M. le maire comprend cette demande et fera des suivis des procès-verbaux au besoin.
- 2) Un citoyen demande à qui sont envoyé les formulaires pour les redevances pour l'exploitation des car-

rières sablières et gravières? Ce formulaire est envoyé une fois l'an à tous les propriétaires ou exploitants qui peuvent avoir extrait de l'agrégat du territoire de notre municipalité. À titre informatif, il y a présentement 4 exploitants sur notre territoire.

- 3) On demande pourquoi le projet de jeux d'eau n'est pas envisagé dans le parc Francofun au lieu du site des loisirs? Une installation de ce genre nécessite 3 tests d'eau par jour, il serait donc plus compliqué d'avoir à se rendre là 3 fois par jour. Aussi, les équipements qui servent au fonctionnement des jeux d'eau seront placés dans le bâtiment de la piscine pour éviter d'avoir à en construire un autre.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

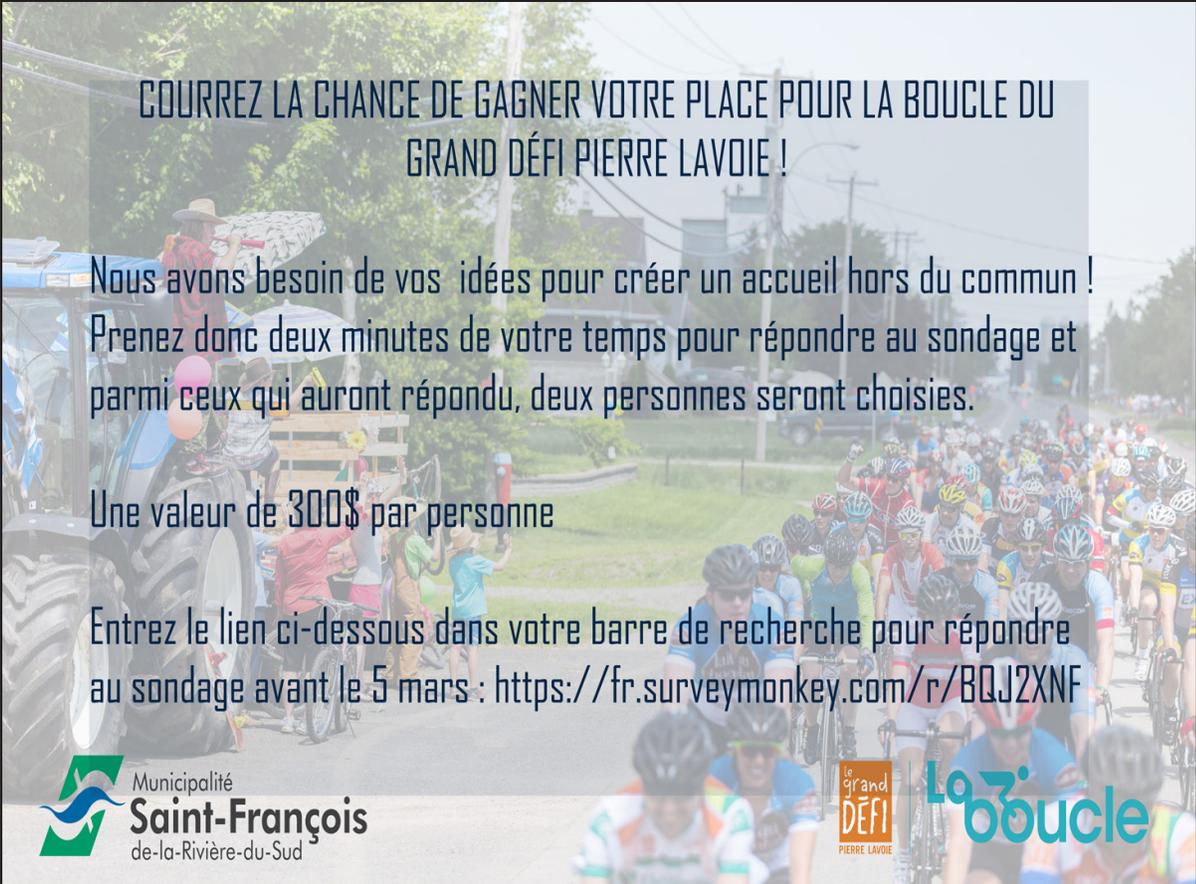
La séance se termine à 20 h 39.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, maire

Rémi Montminy, directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



COURREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE PLACE POUR LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE !

Nous avons besoin de vos idées pour créer un accueil hors du commun ! Prenez donc deux minutes de votre temps pour répondre au sondage et parmi ceux qui auront répondu, deux personnes seront choisies.

Une valeur de 300\$ par personne

Entrez le lien ci-dessous dans votre barre de recherche pour répondre au sondage avant le 5 mars : <https://fr.surveymonkey.com/r/BQJ2XNF>

 Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

 Le grand
DÉFI
PIERRE LAVOIE

 La Boucle

Logement à louer

À Saint-François, Pavillon Frédéric-Auguste-Oliva, lauréat des prix du patrimoine. Logement de 3½ pièces avec vue panoramique, muni d'un monte-personnes et d'une rampe d'accès. Pour personnes de 50 ans et plus, non-fumeurs, sans animal à 485\$ par mois. Admissible au programme HLM, Disponible maintenant. Tél: 418-508-9820. ☎



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membre en payant une cotsation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organisme et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal!

Membre organisme

Cercle de fermières

Club FADOQ

Société de conservation du patrimoine

Club de pétanque

Membre individuel

Jeannette Cloutier

Nicole Fortin

Jeannine Forgues

Louis-Joseph Buteau

Lise Caron

Marcel Morin

Nicole Labonté

Rosaire Couture

Lorraine Lamonde

Jean-Yves Lamonde

Mireille Fournier

Serge Allaire

Monique Laliberté

Marie Laflamme

Jacques Boulet

Lucielle Kirouac

Huguette Bouffard

Pierre Caufopé
Chraistiane Bombardier
Louis-Marie Garant
Jean-Yves Gosselin
Jean Dominique Rousseau
Cécile Rémillard
Albert Proulx
Raynald Laflamme
Sandra Proulx
Chantal Chouinard
Denis Blais
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
France St-Hilaire
Simon Morin
Gustave Théberge
Élisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Bernard Morin
Patricia Leblanc
Jacques Simard
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Denis Laflamme
Marguerite Morin

Ghislaine Théberge
Louissette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislaine Robin
Sylvie St-Pierre
Denise Gonthier
Berthe Guimont
Julienne Lamonde
Joachim Lacroix
Denis Boulet
Denise Roy
Jean Corriveau
Bérandère Noël
Wilfrid Marceau
Yvonne Asselin
Rosario Montminy
Lise Blais
Raynald Fiset
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Réjean Pellerin
Hélène Garant
Jean-Guy April

Liste à jour le 24 février 2018. ☎



Migraine

Même si elle affecte plus souvent les femmes de **18 à 50 ans**, la migraine touche des hommes et des femmes de tout âge. Savoir la distinguer des autres céphalées (maux de tête) et reconnaître ce qui peut la déclencher aide à la traiter efficacement.

DE QUOI S'AGIT-IL?

La migraine est la **3^e maladie la plus fréquente** au monde et se transmet souvent d'une génération à l'autre. Sa cause est complexe et implique plusieurs zones du cerveau avec entre autres des facteurs chimiques, électriques et inflammatoires.

La migraine est un type de mal de tête qui se manifeste par des crises. Celles-ci peuvent durer de **2 à 72 heures**, et leur fréquence varie d'une personne à l'autre. Voici quelques signes ou symptômes qui permettent de distinguer la migraine d'un autre mal de tête ordinaire :

- une douleur intense, débutant souvent d'un seul côté de la tête;
- une douleur sous forme de pulsations ou d'élançements;
- une douleur au cou;
- des nausées et des vomissements;
- une hypersensibilité au bruit, à la lumière et aux odeurs;
- une augmentation de la douleur lors d'une activité physique aussi simple que l'utilisation d'un escalier.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

On est là pour vous !

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

Choisir Desjardins, c'est contribuer à changer les choses.



Assemblée générale annuelle 2018

Vous êtes cordialement invité à y participer et à prendre connaissance des résultats de votre caisse.

Ce sera pour vous l'occasion de prendre part aux décisions de la Caisse, d'élire les dirigeants qui vous représenteront, de participer aux échanges et de découvrir comment, grâce à vous, votre coopérative fait une différence dans votre milieu.

Date : **Mercredi, 25 avril 2018**
Heure : **19 h**
Lieu : Centre des Loisirs de Saint-François
567, chemin Saint-François Ouest

Tirage de prix de présence et léger goûter.

Bienvenue à tous nos membres!

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer